RAPPORT D'ACTIVITÉ

Société de financement des infrastructures locales du Québec

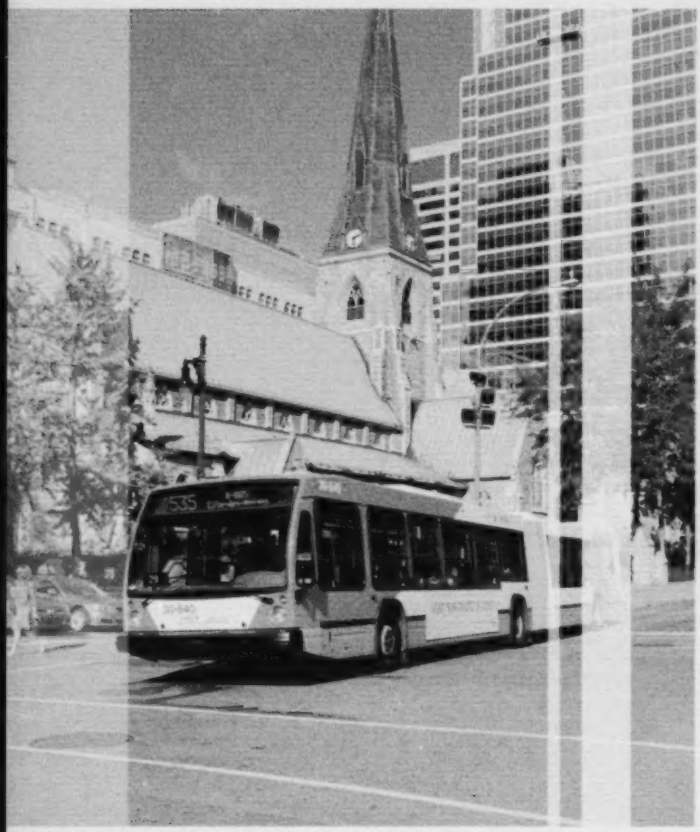

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2012

Québec

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Société de financement des infrastructures locales du Québec

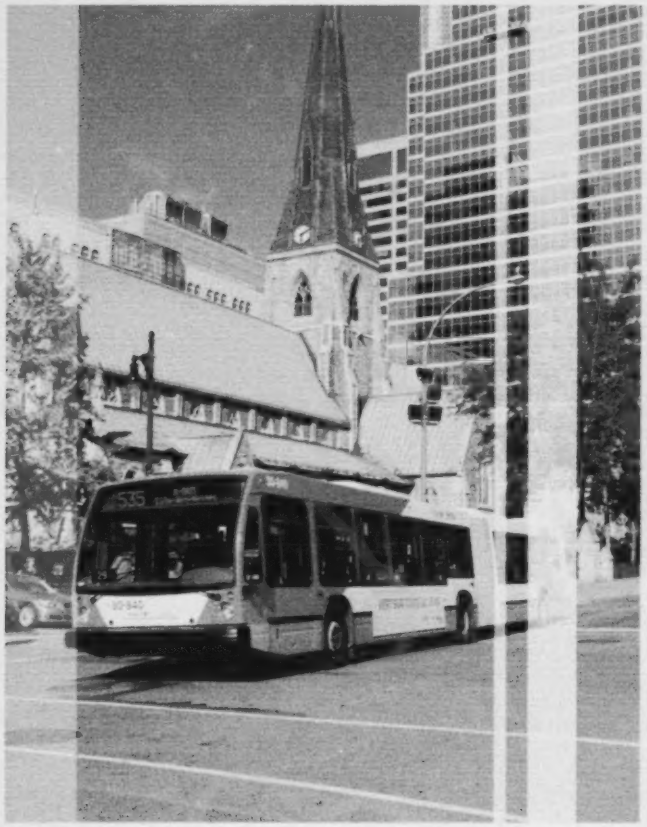

Pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2012

Société de financement des infrastructures locales

Québec

RAPPORT D'ACTIVITÉ
Société de financement des infrastructures locales du Québec
Pour l'exercice financier clos le 31 mars 2012

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Octobre 2012
ISBN 978-2-550-65722-4 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-65723-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2012

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE 5

AU MINISTRE 7

PARTIE I 9

RAPPORT D'ACTIVITÉ 9

INTRODUCTION 11

Mission de la SOFIL 11

Siège social 11

Site Internet 11

MESSAGE DU PRÉSIDENT 13

CONSEIL D'ADMINISTRATION 20

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS 21

DÉVELOPPEMENT DURABLE 23

FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS 24

PARTIE II 25

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012 25

RAPPORT DE LA DIRECTION 26

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 27

ÉTAT DES RÉSULTATS, DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ 28

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE 29

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE 30

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31

ANNEXES 38

Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre des Finances et de l'Économie

Québec, le 30 octobre 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2012.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas Marceau

p. j.

Québec
12, rue Saint-Louis, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3
Téléphone : 418 643-5270
Télécopieur : 418 646-1574
www.finances.gouv.qc.ca

Montréal
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone : 514 873-5363
Télécopieur : 514 873-4728

Société de financement
des infrastructures
locales
Québec

Québec, le 16 juillet 2012

Monsieur Raymond Bachand
Ministre des Finances
12, rue Saint-Louis, bureau 1.13
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre,

Vous trouverez ci-joint le Rapport d'activité et les états financiers de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2012.

Le deuxième plan d'investissements de la SOFIL, couvrant la période 2010-2014, est maintenant bien entamé. Au 31 mars 2012, les subventions de la SOFIL aux municipalités et aux organismes de transport ont atteint 751,4 millions de dollars, et la Société avait pris des engagements pour un montant additionnel de 779,5 millions de dollars.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président du conseil,

Éric Ducharme

p.j.

c. c. M. Luc Monty, sous-ministre des Finances

12, rue Saint-Louis, RC.18
Québec (Québec) G1R 5L3
Téléphone : (418) 691-2225
Télécopieur : (418) 646-6163

PARTIE I

RAPPORT D'ACTIVITÉ

INTRODUCTION

1. Mission de la SOFIL

La Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) a pour mission de verser une aide financière aux organismes municipaux pour contribuer à la réalisation de projets d'infrastructures en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale, de gestion des matières résiduelles, d'amélioration énergétique des bâtiments, de transport en commun ainsi que de projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

2. Siège social

Le siège social de la SOFIL est situé au :

12, rue Saint-Louis
Québec (Québec) G1R 5L3

3. Site Internet

www.sofil.gouv.qc.ca

MESSAGE DU PRÉSIDENT

La Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) a complété l'exercice financier 2011-2012 le 31 mars 2012.

Depuis le début de ses activités en 2005, les sommes versées et les engagements pris par la SOFIL totalisent 3 725,0 millions de dollars. La SOFIL contribue de façon importante à la réalisation de projets visant à maintenir la qualité de l'eau potable au Québec, à améliorer le traitement des eaux usées, à entretenir le réseau de voirie locale et à bonifier l'offre de service de transport en commun dans les différentes régions, améliorant ainsi la qualité de vie des citoyens.

Au fil des ans, la SOFIL est devenue un partenaire financier incontournable pour les municipalités et les organismes de transport à travers ses programmes, notamment celui de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR), le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS) et le Projet de la firme Mont-Tremblant. Ces quatre derniers programmes sont maintenant pratiquement terminés.

Programme de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

Le principal programme de la SOFIL est celui de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ). Le programme se divise en deux volets : le premier volet concerne les infrastructures dites municipales et le second, les infrastructures de transport en commun.

Le volet concernant les infrastructures municipales établit un ordre de priorité des travaux à réaliser :

1) l'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;

2) les études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;

3) le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout;

4) la voirie locale (réfection ou amélioration des infrastructures de voirie locale, telle que les ouvrages d'art municipaux, rues municipales ou autres routes locales), les infrastructures liées à la gestion des matières résiduelles et les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments.

Ainsi, avant de réaliser des travaux de la catégorie 4, la municipalité doit démontrer qu'il n'y a pas de travaux des catégories 1 à 3 à réaliser à court terme.

Quant au volet du transport en commun, les dépenses admissibles sont notamment celles liées :

- à l'achat d'autobus ou à celles effectuées en vue de prolonger leur durée de vie utile;
- au maintien et à l'amélioration des services du réseau de métro;
- à la construction ou à l'agrandissement d'un terminus ou d'un stationnement incitatif;
- à l'achat ou à l'installation de biens servant à l'exploitation d'un réseau de transport adapté.

Les subventions de la SOFIL ont été versées en vertu de deux plans d'investissement, celui couvrant la période 2005 à 2010, et celui qui couvre la période actuelle, soit le Plan d'investissements 2010-2014. Les engagements prévus dans le cadre de ce second plan sont de 2 799,8 millions de dollars, dont 2 099,8 millions de dollars pour les infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres projets d'infrastructures et 700,0 millions de dollars pour les infrastructures de transport en commun.

Plan d'investissements 2010-2014

Au 31 mars 2012, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avait autorisé le versement de subventions aux municipalités totalisant 1 168,1 millions de dollars, soit 55,6 % des engagements que la SOFIL est autorisée à prendre pour ce type d'infrastructures durant la période 2010-2014. De ce montant, 548,9 millions de dollars ont été versés ou reconnus aux municipalités, le versement du solde, soit 619,2 millions de dollars, étant prévu au cours des prochains exercices financiers.

Pour sa part, le ministre des Transports avait autorisé, au 31 mars 2012, le versement de subventions totalisant 362,8 millions de dollars aux organismes de transport en commun, ce qui représente 51,8 % des engagements autorisés pour ce type d'infrastructures pour la période 2010-2014. Des 362,8 millions de dollars autorisés, 202,5 millions de dollars ont été versés ou reconnus au 31 mars 2012, le versement du solde de 160,3 millions de dollars étant prévu au cours des prochains exercices financiers.

PLAN D'INVESTISSEMENTS 2010-2014
ÉTAT DE SITUATION AU 31 MARS 2012
(en millions de dollars)

	Engagements prévus 2010-2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues	Solde de l'engagement pris
Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres projets d'infrastructures	2 099,8	1 168,1 55,6 %	548,9	619,2
Infrastructures de transport en commun	700,0	362,8 51,8 %	202,5	160,3
Total	**2 799,8**	**1 530,9** **54,7 %**	**751,4**	**779,5**

Maintenant que la première moitié du Plan d'investissements 2010-2014 est complétée, nous pouvons affirmer que la vitesse de croisière est atteinte puisque la SOFIL avait réalisé, au 31 mars 2012, 54,7 % de l'ensemble des engagements autorisés pour la période.

Si l'on tient compte des plus récentes informations, soit celles au 30 juin 2012, les subventions versées et les engagements pris par la SOFIL en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale, de gestion des matières résiduelles et d'amélioration énergétique des bâtiments totalisaient 1 251,6 millions de dollars, ce qui représente 59,6 % des engagements que la SOFIL est autorisée à prendre au cours de la période 2010-2014. Dans le secteur du transport en commun, les subventions versées et les engagements pris se chiffraient à 415,9 millions de dollars, soit 59,4 % des nouveaux engagements que la SOFIL est autorisée à prendre pour la même période. Pour ces deux programmes, le taux combiné de réalisation atteignait 59,5 % au 30 juin 2012.

Plan d'investissements 2005-2010

La SOFIL a pratiquement complété son premier plan d'investissements, les derniers versements de subventions s'effectuant au fur et à mesure que la dernière étape des projets est achevée.

Ainsi, au cours de l'année 2011-2012, la SOFIL a continué de verser aux organismes municipaux des subventions reliées aux engagements autorisés dans le cadre du Plan d'investissements 2005-2010. Ces subventions représentent au total 12,5 millions de dollars répartis dans 47 municipalités. Un solde de 1,6 million de dollars n'a pas été autorisé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et sera donc transféré au Plan d'investissements 2010-2014. Pour

le ministère des Transports (MTQ), les subventions versées représentent 28,9 millions de dollars. Le solde de l'enveloppe du Plan d'investissements 2005-2010 est de 50,8 millions de dollars; de ce montant, 5 millions de dollars seront transférés au Plan d'investissements 2010-2014.

Projets d'infrastructures municipales financés par la SOFIL

Placée sous l'autorité du ministre des Finances, la SOFIL canalise l'aide financière du Québec et du Canada vers les organismes municipaux pour contribuer à la réalisation de projets d'infrastructures en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale, de gestion des matières résiduelles, d'amélioration énergétique des bâtiments, de transport en commun ainsi que de projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales. Au cours des dernières années, ces sommes ont notamment servi à financer les projets suivants :

Ville de Montréal

- Mise aux normes de l'usine de production d'eau potable de Pierrefonds

Ville de Québec

- Construction d'un complexe intérieur de soccer au parc Chauveau

Ville de Stoneham et Tewkesbury

- Projet d'aqueduc et d'égout, secteur 1re Avenue et chemin de l'Église

Société de transport de l'Outaouais

- Systèmes de transport intelligents (STI), information aux voyageurs et priorité autobus
- STI, télécommunications, téléphone, vidéosurveillance, gestion et supervision

Réseau de transport de Lévis

- Acquisition et installation de 75 abribus
- Acquisition d'un véhicule multifonction

Réseau de transport de Longueuil

- Système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs, phase 1
- Acquisition d'autobus articulés et d'autobus à plancher surbaissé

Réduction des dépenses de nature administrative

Lors du discours sur le budget 2010-2011, le ministre des Finances annonçait que des efforts additionnels de réduction des dépenses et de gains de productivité seraient exigés de la part des organismes publics, incluant les ministères et les sociétés d'État, dont la Société de financement des infrastructures locales du Québec.

L'article 11 de la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette décrit ces mesures.

La Loi prévoit notamment qu'au terme de l'exercice 2013-2014, les organismes, telle la SOFIL, devront avoir réduit leurs dépenses de fonctionnement de nature administrative d'au moins 10 % par rapport à leur niveau de 2009-2010, incluant une réduction de 25 % pour les frais de publicité.

En 2009-2010, les dépenses de fonctionnement totales de la SOFIL s'élevaient à 2 777,4 milliers de dollars, dont 954,9 milliers de dollars en dépenses visées par l'objectif de réduction de 10 % (la différence étant principalement des dépenses en salaires et en loyers non visées). Par conséquent, l'objectif de réduction de dépenses de nature administrative d'ici 2013-2014 est de 95,5 milliers de dollars. Jusqu'à maintenant, la SOFIL a respecté et même dépassé les objectifs annuels.

RÉDUCTION DES DÉPENSES DE NATURE ADMINISTRATIVE DE LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC
(en milliers de dollars)

		2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Dépenses visées par la réduction de 10 %	**954,9**				
Objectif de réduction cumulatif		38,2 (4 %)	66,8 (7 %)	85,9 (9 %)	95,5 (10 %)
Résultat obtenu		829,3[1] (86,8 %)	117,9 (12,3 %)		

(1) En 2010-2011, les municipalités ont commencé à déposer des programmations de travaux dans le cadre du Plan d'investissements 2010-2014, mais le rythme de croisière du nouveau plan n'a été atteint qu'en 2011-2012. Les dépenses de fonctionnement totales (incluant salaires et loyers) ont donc été de 1 948,1 milliers de dollars en 2010-2011 et de 2 659,5 milliers dollars en 2011-2012.

Les résultats de l'exercice 2011-2012

Les états financiers de l'exercice 2011-2012 font état de la situation des revenus et charges pour l'ensemble des programmes sous gestion, soit :

- le transfert de la taxe fédérale sur l'essence et les contributions du gouvernement du Québec pour les infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale, de gestion des matières résiduelles, d'amélioration énergétique des bâtiments et de transport en commun;
- le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR);
- le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM);
- le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS).

En ce qui concerne les charges, pour l'exercice 2011-2012, elles s'élèvent à 560,6 millions de dollars, dont 555,7 millions de dollars en subventions octroyées aux organismes municipaux, lesquelles atteignaient 187,3 millions de dollars en 2010-2011. Cette situation est attribuable au fait que le Plan d'investissements 2010-2014 a atteint son rythme de croisière au cours de l'année 2011-2012.

Au 31 mars 2012, la SOFIL avait versé aux organismes municipaux, depuis le début de ses activités, des subventions totalisant 2 339,5 millions de dollars. Elle avait également pris des engagements pour un montant additionnel de 1 385,5 millions de dollars dans le cadre des programmes dont elle a la gestion.

Du côté des revenus, les recettes perçues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour les droits additionnels d'immatriculation sur les véhicules de forte cylindrée, entre le 1er avril 2011 et le 31 mars 2012, ont augmenté de 4,8 millions de dollars par rapport à 2010-2011, pour atteindre 69,5 millions de dollars.

Conformément à l'engagement qu'il avait pris, le gouvernement du Canada a versé à la SOFIL, pour l'exercice 2011-2012, une somme de 463,6 millions de dollars provenant des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence. Par ailleurs, le Fonds de la taxe sur l'essence est devenu permanent en vertu de la Loi portant exécution de certaines dispositions du budget de 2011 mis à jour le 6 juin 2011.

Enfin, les intérêts gagnés sur les fonds appartenant à la SOFIL ont totalisé 7,4 millions de dollars pour l'exercice 2011-2012. La valeur des placements temporaires de la SOFIL atteignait 702,1 millions de dollars au 31 mars 2012 par rapport à 693,0 millions de dollars au terme de l'exercice financier précédent.

Le président du conseil d'administration,

Éric Ducharme

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Éric Ducharme
Président du conseil d'administration
Sous-ministre adjoint aux politiques économiques et fiscales des entreprises et à l'économique
Ministère des Finances

M. Simon Bergeron
Vice-président du conseil d'administration
Sous-ministre adjoint à la politique budgétaire
Ministère des Finances

M. Frédéric Guay
Sous-ministre adjoint aux infrastructures et aux finances municipales
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

M. André Meloche
Sous-ministre adjoint aux politiques et à la sécurité en transport
Ministère des Transports

M. Mario Bouchard
Sous-ministre adjoint à la Direction générale des secteurs stratégiques et des projets économiques
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

M. François Picard
Vice-président du comité exécutif
Ville de Québec

M. Jean-Guy Poirier
Maire de la municipalité de Saint-Siméon
Préfet de la MRC de Bonaventure
Membre du conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

Au cours de l'exercice 2011-2012, le conseil d'administration de la SOFIL a tenu une réunion le 14 juin 2011.

Les principaux évènements de la septième année d'existence de la SOFIL sont les suivants :

- Nominations de nouveaux membres au conseil d'administration (C. A.) de la SOFIL : M. Éric Ducharme nommé président du C. A.; M. Simon Bergeron, nommé vice-président du C. A.; et M. Frédéric Guay, nommé membre du C. A.
- Versement, par le gouvernement du Canada, de sommes totalisant 463,6 millions de dollars provenant de la taxe d'accise fédérale sur l'essence;
- Versement, par la Société de l'assurance automobile du Québec, de sommes totalisant 69,5 millions de dollars provenant des droits additionnels d'immatriculation sur les véhicules munis de forte cylindrée;
- Gain en intérêts de 7,4 millions de dollars résultant des placements effectués avec les fonds de la SOFIL.
- Approbation, par le gouvernement, de nouvelles modalités de versement de l'aide financière de la SOFIL pour les infrastructures municipales en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures et en matière de transport en commun (décret n° 297-2012 du 28 mars 2012);
- Mise à jour par le gouvernement du Québec du second plan d'investissements de la SOFIL, couvrant la période 2010-2014, à la suite de l'adoption des nouvelles normes comptables canadiennes pour le secteur public (décret n° 296-2012 du 28 mars 2012);
- Transfert des engagements de la SOFIL financés par service de la dette au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et au ministère des Transports à partir du 1er avril 2012.

Subventions versées et engagements pris au 31 mars 2012
(en milliers de dollars)

	Enveloppe budgétaire	Subventions versées[1]		Engagements pris
		Durant l'année 2011-2012	Cumulatif au 31 mars 2012	
Transfert de la taxe fédérale sur l'essence et contributions du Québec				
Plan d'investissements 2010-2014[2]				
▪ Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et autres projets d'infrastructures	2 104 464,8[2]	375 631,8[3]	423 521,2[3]	744 617,3
▪ Infrastructures de transport en commun	705 000,0[2]	92 534,6[3]	97 784,2[3]	264 660,1
Sous-total	*2 809 464,8*	*468 166,4*	*521 305,4*	*1 009 277,4*
Plan d'investissements 2005-2010[2]				
▪ Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale	1 313 991,8	12 547,6	1 313 397,0	594,7
▪ Infrastructures de transport en commun	498 905,1	28 898,3	428 291,8	24 791,9
Sous-total	*1 812 896,9*	*41 445,9*	*1 741 688,8*	*25 386,6*
Total – Transfert de la taxe fédérale sur l'essence et contribution du Québec	**4 622 361,7**	**509 612,3**	**2 262 994,2**	**1 034 664,0**
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)	231 899,0	20 313,0[3]	36 343,8[3]	189 818,0
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)	98 970,7[4]	6 193,1[3]	20 108,8[3]	75 560,0
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)	95 000,0[4]	4 334,4[3]	9 549,9[3]	85 450,0
Projet de la firme Mont-Tremblant, société en commandite de Mont-Tremblant	10 500,0	–	10 500,0	–
Total – Autres programmes	**436 369,7**	**30 840,5**	**76 502,5**	**350 828,0**
Total – Ensembles des programmes	**5 058 731,4**	**540 452,8**	**2 339 496,7**	**1 385 492,0**

(1) L'écart entre les « subventions versées » et les « subventions versées et reconnues » (voir tableau page 15) s'explique par le fait que les subventions ne sont pas remises en un seul versement mais plutôt en plusieurs versements, selon l'avancement des projets.
(2) L'enveloppe budgétaire du Plan d'investissements 2005-2010 a été réduite de 6,6 millions de dollars par rapport à l'enveloppe initiale, dont 5 millions de dollars en transport et 1,6 million de dollars pour les infrastructures d'eau. Ces 6,6 millions de dollars ont été transférés au Plan d'investissements 2010-2014.
(3) Ce montant correspond aux subventions effectivement versées (sans les intérêts) par la SOFIL, alors que les tableaux présentés aux annexes A, B, C, F et G indiquent les dépenses reconnues à titre de subventions.
(4) Après déduction des frais de gestion.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les gestes posés par la direction de la SOFIL, en accord avec son Plan d'action en développement durable 2009-2013, sont les suivants :

- Les plans d'action de développement durable du ministère des Finances, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, du ministère des Transports et de la Société de l'assurance automobile du Québec ont été vérifiés et ils prévoient l'application de mesures de gestion environnementale et des pratiques d'acquisitions écoresponsables;

- Les subventions versées par la SOFIL aux sociétés de transport en commun sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établis par le gouvernement pour la Société de financement des infrastructures locales du Québec. La SOFIL a obtenu une certification de conformité émise par le ministère des Transports;

- Les subventions versées par la SOFIL aux municipalités sont conformes au plan d'investissements et aux modalités de versement établis par le gouvernement pour la Société de financement des infrastructures locales du Québec. La SOFIL a obtenu une certification de conformité émise par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

- Pour l'exercice financier 2011-2012, les recettes perçues par la Société de l'assurance automobile du Québec s'élèvent à 69,5 millions de dollars et permettent de financer 12,4 % des dépenses engagées par la SOFIL (560,6 millions de dollars).
- Les droits additionnels d'immatriculation sur les véhicules de forte cylindrée sont fixés par décision administrative du gouvernement en vertu du Règlement sur l'immatriculation des véhicules routiers.
- Ces tarifs sont indexés automatiquement, au 1er janvier de chaque année, selon le taux correspondant à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec, des prix à la consommation, sans les boissons alcoolisées et les produits du tabac, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 septembre de l'année qui précède celle pour laquelle un tarif doit être indexé.
- Par conséquent, au 1er janvier 2012, le taux d'indexation des droits additionnels d'immatriculation sur les véhicules de forte cylindrée a été établi à 2,66 %.

PARTIE II

ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2012

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL), ci-après appelée « Société », ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction de la Société maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de la Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois, règlements et conventions qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction de la Société s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Éric Ducharme,
Président du Conseil d'administration

Marc Grandisson,
Secrétaire du Conseil d'administration

Québec, le 21 juin 2012

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, l'état des résultats, de la variation des actifs financiers nets et de l'excédent cumulé et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives incluses dans les notes complémentaires

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de financement des infrastructures locales du Québec au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

Michel Samson, CPA auditeur, CA

Michel Samson, CPA, CA auditeur
Québec, le 21 juin 2012

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS, DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

De l'exercice clos le 31 mars 2012
(en milliers de dollars)

	2012	2011
REVENUS		
Contributions		
Virement de contributions reportées – Transferts du gouvernement du Canada – Taxe sur l'essence (note 6)	427 364	124 301
Droits additionnels d'immatriculation – SAAQ[1] (note 6)	66 433	62 145
Intérêts	7 386	4 524
	501 183	**190 970**
CHARGES		
Subventions octroyées		
Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures	394 008	123 364
Programme d'infrastructures de transport en commun	122 845	38 703
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)	24 710	13 734
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM)	8 124	7 668
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)	5 981	3 857
Honoraires d'administration (note 3)	4 914	1 836
Frais financiers	8	4
Frais de déplacement et représentation	1	1
	560 591	189 167
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL ET VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	**(59 408)**	**1 803**
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT ET ACTIFS FINANCIERS NETS	**114 753**	**112 950**
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN ET ACTIFS FINANCIERS NETS	**55 345**	**114 753**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.
[1] Société de l'assurance automobile du Québec

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
Au 31 mars 2012
(en milliers de dollars)

	2012	2011
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	4	8
Placements temporaires (note 4)	702 137	692 980
Droits additionnels d'immatriculation à recevoir - SAAQ	19 479	17 697
À recevoir du gouvernement du Québec – sans intérêt ni modalité de remboursement	-	144
Intérêts courus à recevoir	1 415	1 788
	723 035	**712 617**
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	75 885	45 338
Contributions reportées (note 6)	591 805	552 526
	667 690	**597 864**
ACTIFS FINANCIERS NETS ET EXCÉDENT CUMULÉ (NOTE 7)	**55 345**	**114 753**

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (NOTE 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Éric Ducharme, Président du conseil d'administration

Marc Grandisson, secrétaire

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES LOCALES DU QUÉBEC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
De l'exercice clos le 31 mars 2012
(en milliers de dollars)

	2012	2011
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) excédent annuel	**(59 408)**	**1 803**
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Virement des contributions reportées	39 279	341 833
	(20 129)	343 636
Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement :		
Droits additionnels d'immatriculation à recevoir - SAAQ	(1 782)	(194)
À recevoir du gouvernement du Québec – sans intérêt ni modalité de remboursement	144	(144)
Intérêts courus à recevoir	373	(1 764)
Créditeurs et charges à payer	30 547	40 561
	29 282	38 459
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	**9 153**	**382 095**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements effectués	(1 542 164)	(652 990)
Produit de dispositions et de rachats de placements	1 640 255	164 804
Flux de trésorerie provenant des (utilisés pour les) activités d'investissement	**98 091**	**(488 186)**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts remboursés	-	(122 485)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement	**-**	**(122 485)**
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**107 244**	**(228 576)**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	**204 802**	**433 378**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	**312 046**	**204 802**
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN COMPRENNENT :		
Encaisse	4	8
Placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois	312 042	204 794
	312 046	204 802

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) est une personne morale, mandataire de l'État, instituée en vertu de la *Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec* (L.R.Q, c. S-11.0102) en date du 17 décembre 2004. Elle a pour mission de verser une aide financière aux organismes municipaux pour contribuer à la réalisation de projets d'infrastructures en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun ainsi que de projets d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

Les revenus de la SOFIL proviennent de transferts du gouvernement du Canada, de droits additionnels d'immatriculation payés par les propriétaires de certains véhicules routiers et d'une contribution du gouvernement du Québec. Les droits additionnels d'immatriculation sont perçus par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour le compte de la SOFIL.

En vertu de l'article 985 de *la Loi sur les impôts* (L.R.Q., c. 1-3) et de l'article 149 (1) d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, 5e suppl.), la SOFIL n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*. La SOFIL applique pour la première année le modèle de présentation recommandé par ce Manuel. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est cohérente avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La préparation des états financiers de la SOFIL, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de la période visée par les états financiers. Des estimations et hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, tels que les droits additionnels d'immatriculation et certains frais courus. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

REVENUS

Les transferts du gouvernement du Canada sont affectés et constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges rattachées à ces programmes sont comptabilisées. La contribution du gouvernement du Québec est constatée à titre de revenus dans l'exercice auquel elle se rapporte.

Les droits additionnels d'immatriculation sont comptabilisés aux revenus en fonction de la période de référence couverte par ces droits exigibles.

Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent, lorsque que le montant est déterminable et que sa réception est raisonnablement assurée.

CHARGES

Les charges comprennent le coût des biens et services obtenus au cours de l'exercice.

L'aide financière versée aux organismes municipaux est comptabilisée à titre de charge lorsque surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, et le cas échéant, du découvert bancaire.

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés selon la méthode de la moindre valeur (coût ou valeur de marché).

Droits additionnels d'immatriculation à recevoir - SAAQ

Les droits additionnels d'immatriculation à recevoir - SAAQ sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces droits et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

PASSIFS

Contributions reportées

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Celles reçues ou à recevoir, avant l'exercice au cours duquel elles sont utilisées, sont présentées à titre de contributions reportées jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prescrites.

Les contributions reportées relatives aux droits additionnels d'immatriculation représentent les contributions perçues dont la période de référence n'est pas écoulée.

3. HONORAIRES D'ADMINISTRATION

	2012	2011
Frais de gestion relatifs aux ententes de services avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère des Transports, la SAAQ et le ministère des Finances	4 087	1 047
Frais de perception de la SAAQ - droits additionnels d'immatriculation	827	789
	4 914	**1 836**

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2012	2011
Billets à escompte – Financement-Québec (0,93 % à 1,03 %, échéant entre avril et septembre 2012)	537 601	488 186
Billet à terme au porteur – Banque Nationale du Canada (1,0%, échéant en avril 2012, valeur nominale : 164 550 milliers de dollars)	164 536	204 794
	702 137	**692 980**

Des intérêts de 7 757 milliers de dollars ont été encaissés au cours de l'exercice sur les placements temporaires (2011 : 2 760 milliers de dollars).

5. FACILITÉ DE CRÉDIT

Au 31 mars 2012, la SOFIL disposait d'une facilité de crédit autorisée du ministre des Finances de 25 000 milliers de dollars. Les montants prélevés porteront intérêt au taux préférentiel pendant la durée de cette avance. Au 31 mars 2012, le taux préférentiel est de 3 %. Le solde de cet emprunt bancaire était nul au 31 mars 2012 ainsi qu'au 31 mars 2011.

6. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportés se rapportent aux sommes reçues en vertu de l'entente entre le Canada et le Québec relative au transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence, afin d'assurer le financement des infrastructures municipales et locales dans une perspective de développement durable. Ils se rapportent aussi aux droits additionnels d'immatriculation reçus ou à recevoir. Les variations survenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2012	2011
Transferts du gouvernement du Canada – Taxe sur l'essence		
Solde au début de l'exercice	512 674	173 425
Contributions de l'exercice courant	463 550	463 550
Virement de l'exercice	(427 364)	(124 301)
Solde à la fin de l'exercice	**548 860**	**512 674**
Droits additionnels d'immatriculation – SAAQ		
Solde au début de l'exercice	39 852	37 268
Contributions de l'exercice courant	69 526	64 729
Virement de l'exercice	(66 433)	(62 145)
Solde à la fin de l'exercice	**42 945**	**39 852**
Contributions reportées	**591 805**	**552 526**

7. EXCÉDENT CUMULÉ

Tel que stipulé à l'article 33 de la *Loi sur la Société de financement des infrastructures locales du Québec* (L.R.Q., chapitre S-11.0102), les sommes reçues par la SOFIL doivent être affectées au paiement de ses obligations. Le surplus, s'il en est, est conservé par la SOFIL.

8. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures et Programme d'infrastructures de transport en commun

La SOFIL s'est engagée à verser une aide financière à divers organismes municipaux en vertu du Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures et du Programme d'infrastructures de transport en commun pour un montant respectif de 745 212 milliers de dollars au 31 mars 2012 (2011 : 285 494 milliers de dollars) et de 289 452 milliers de dollars au 31 mars 2012 (2011 : 103 499 milliers de dollars). Les intérêts payables sur la portion en capital (pour les vingt prochains exercices) ne sont pas inclus aux engagements pour la portion du gouvernement du Québec. Les paiements exigibles en capital et au comptant pour les prochains exercices s'élèvent à :

Programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures

2012-2013	283 753
2013-2014	205 466
2014-2015	9 788
2015-2016	10 225
2016-2017	10 682
2017-2018 et les suivants	225 298
	745 212

Programme d'infrastructures de transport en commun

2012-2013	29 380
2013-2014	153 409
2014-2015	18 067
2015-2016	26 596
2016-2017	14 925
2017-2018 et les suivants	47 075
	289 452

De plus, en vertu du Programme d'infrastructures de transport en commun, le ministre des Transports a autorisé des commandes unifiées d'achat d'autobus. Les montants à verser par la SOFIL pourraient atteindre 135 064 milliers de dollars au cours des prochains exercices financiers.

8. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (suite)

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR), Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) et Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)

La SOFIL s'est également engagée à verser une aide financière à divers organismes municipaux en vertu du FIMR, du PIQM et du FCIS pour des montants respectifs de 189 818 milliers de dollars au 31 mars 2012 (2011 : 213 235 milliers de dollars), de 75 560 milliers de dollars au 31 mars 2012 (2011 : 81 319 milliers de dollars) et de 85 450 milliers de dollars au 31 mars 2012 (2011 : 89 785 milliers de dollars). En plus de ces montants, la SOFIL assumera les intérêts reliés au montant financés visés par cette aide financière. Les paiements exigibles en capital pour les prochains exercices, découlant des engagements pris par la SOFIL, s'élèvent à :

	FIMR	PIQM	FCIS
2012-2013	19 202	6 711	4 371
2013-2014	18 955	8 121	8 016
2014-2015	19 730	9 166	8 517
2015-2016	20 540	9 515	8 925
2016-2017	21 385	9 804	9 353
2017-2018 et les suivants	90 006	32 243	46 268
	189 818	**75 560**	**85 450**

Le Conseil des ministres a approuvé le 28 mars 2012, par le décret 297-2012, la mise à jour des modalités de versement de l'aide financière de la SOFIL provenant du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et des contributions du gouvernement du Québec pour les infrastructures municipales en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures pour les années 2010-2013 et en matière d'infrastructures de transport en commun pour les années 2010-2014 suite à la modification des Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ainsi, à compter du 1er avril 2012, la partie de l'aide financière du gouvernement du Québec qui prend la forme d'un remboursement du service de la dette sera versée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et par le ministère des Transports (MTQ) plutôt que par la SOFIL.

Le Conseil des ministres a également approuvé le 28 mars 2012, par le décret 296-2012, un nouveau plan d'investissements pour la SOFIL. Ce nouveau plan d'investissements reflète le fait qu'à compter du 1er avril 2012, la SOFIL assure uniquement le versement de la portion versée au comptant des investissements prévus au Plan d'investissements 2010-2014. La SOFIL continuera d'assumer la responsabilité des subventions par service de dette déjà approuvées au 31 mars 2012 pour un montant de 576 516 milliers de dollars alors que le MAMROT et le MTQ assumeront celle des subventions par service de dette approuvées après cette date. Pour le MAMROT, ceci représente un montant de 147 179 milliers de dollars pour le programme d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures. Pour le MTQ, aucun montant n'est prévu pour le moment mais il est possible que ce ministère doive assumer la portion des commandes unifiées d'achat d'autobus financées par service de dette.

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulgués dans les états financiers, la SOFIL est apparentée avec tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et les entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La SOFIL n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

ANNEXES

ANNEXE A

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE

But du programme

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) a pour but de permettre, à la faveur d'une aide financière provenant du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, la réalisation de travaux de réhabilitation, de rénovation, d'agrandissement, de remplacement ou de construction d'infrastructures admissibles.

Répartition de l'aide financière

L'aide financière par gouvernement se répartit entre les trois volets du FIMR de la façon suivante :

Volet		Aide financière par gouvernement
FIMR 1	Infrastructures pour l'eau potable ou les eaux usées	143 085 000 $
FIMR 2	Développement des connaissances relatives aux infrastructures municipales	2 000 000 $
FIMR 3	Infrastructures de soutien au développement local ou régional	86 814 000 $
Total		**231 899 000 $**

Les contributions gouvernementales consenties à la réalisation de projets sur le territoire des municipalités comptant moins de 250 000 habitants représentent environ 80 % des contributions gouvernementales du FIMR.

Calcul de l'aide financière

L'aide financière comprend la contribution du gouvernement du Québec et celle du gouvernement du Canada.

A) FIMR 1

Dans le cas des projets de mise en place ou de mise aux normes des infrastructures municipales d'approvisionnement en eau (installations de captage, conduites d'amenée, réservoirs d'emmagasinage) et de traitement de l'eau potable (usines) pour que cette eau soit conforme aux exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable, l'aide financière ne peut excéder 50 % du coût maximal admissible.

Dans le cas des projets de conduites d'interception et de stations de traitement des eaux usées, l'aide financière ne peut excéder 85 % du coût maximal admissible.

Dans tous les autres cas, l'aide financière ne peut excéder 66 2/3 % du coût maximal admissible.

Exceptionnellement, l'aide financière peut être majorée pour les projets d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau potable ainsi que pour les projets d'interception et d'assainissement des eaux usées, mais sans excéder 95 %.

Aux fins du calcul de l'aide financière, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire déterminera le coût maximal admissible des travaux reconnus admissibles sur la base de la solution plausible la plus économique.

B) FIMR 2

L'aide financière ne peut excéder 66 2/3 % du coût maximal admissible. Le coût maximal admissible d'un projet du FIMR 2 ne pouvant excéder 150 000 $, l'aide financière maximale est de 100 000 $.

C) FIMR 3

L'aide financière ne peut excéder 66 2/3 % du coût maximal admissible.

Aide financière accordée au 31 mars 2012

Au 31 mars 2012, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avait accordé aux municipalités des aides financières totalisant 452,3 millions de dollars, soit 226,2 millions de dollars par gouvernement. Il restait donc 11,5 millions de dollars à attribuer, soit 5,7 millions de dollars par gouvernement.

Les dépenses reconnues aux fins de subventions au 31 mars 2012 s'élevaient à 276,2 millions de dollars, soit 138,1 millions de dollars par gouvernement (la part du gouvernement fédéral ayant été effectivement versée). La SOFIL assume le service de la dette de la contribution du Québec, à l'exception des contributions de 100 000 $ et moins qui sont versées au comptant. Les subventions effectivement versées par la SOFIL s'élevaient à 36 343 827 $ au 31 mars 2012.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Région 01 Bas-Saint-Laurent				
Auclair	Assainissement des eaux usées	1 858 884	1 469 938	0
Grosses-Roches	Mise aux normes eau potable	1 048 940	806 268	190 224
Grosses-Roches	Assainissement des eaux usées	2 758 280	0	2 620 364
L'Isle-Verte	Réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout (Phase 2 de l'assainissement des eaux usées)	3 955 249	1 880 808	756 026
La Pocatière	Construction d'un aréna / salle communautaire	13 166 710	5 483 550	3 197 820
Les Amis des Jardins de Métis inc.	Assainissement des eaux usées	1 054 519	463 792	0
Notre-Dame-du-Portage	Mise aux normes des infrastructures d'eau potable et revitalisation des infrastructures du village	4 805 139	0	2 529 904
Pohénégamook	Prolongement du réseau d'égout domestique sous la rue Saint-Laurent	1 324 506	692 000	191 004
Pohénégamook	Réaménagement intérieur, mise aux normes et réfection extérieure du Centre communautaire du quartier de Sully	417 145	265 856	0
Presbytère Maison du Partage	Conversion d'un presbytère en Centre d'animation et de services communautaires	96 317	54 236	0
Rimouski	Rénovation et agrandissement du Colisée de Rimouski	7 300 897	4 833 334	0
Rivière-du-Loup	Analyse des coûts sur le cycle de vie pour améliorer la prise de décision dans la production d'un plan d'intervention pour le renouvellement du réseau d'aqueduc et d'égout	296 270	100 000	0
Saint-Bruno-de-Kamouraska	Assainissement des eaux	3 320 321	2 714 906	0
Saint-Eusèbe	Égout domestique et assainissement des eaux usées	3 715 124	2 837 515	617 549
Saint-Jean-de-Dieu	Réfection d'aqueduc, d'égout domestique, du système d'interception et de traitement des eaux usées	5 362 020	3 366 831	1 092 171
Saint-Joseph-de-Lepage	Infrastructures d'aqueduc et d'égout domestique	1 962 200	0	1 381 212
Saint-Marcellin	Mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable	291 868	0	233 494
Saint-Moïse	Alimentation en eau potable	758 731	324 356	0
Saint-Pacôme	Prolongement des services d'égout domestique et d'aqueduc - Secteur Chevrons-Dionne	265 493	157 330	0
Saint-Pascal	Réfection de l'aqueduc et de l'égout sous les rues Patry, Taché, Varin et Blondeau	3 255 375	1 804 366	0
Saint-Philippe-de-Néri	Amélioration du système de traitement des eaux usées	1 486 473	986 798	247 698
Témiscouata-sur-le-Lac	Aménagement d'une nouvelle rue avec services d'aqueduc et d'égouts dans le parc industriel	621 032	0	396 072

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subventions, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean				
Alma	Revitalisation du centre-ville	7 648 916	4 028 559	1 007 839
Dolbeau-Mistassini	Agrandissement et mise aux normes du bâtiment des Coeurs Vaillants, âge d'or	660 620	440 414	0
L'Anse-Saint-Jean	Installations d'infrastructures d'aqueduc et d'égout pour desservir un développement résidentiel près du Mont-Édouard	1 785 142	952 076	238 018
Lamarche	Assainissement des eaux usées	2 196 712	1 531 108	382 778
Saguenay	Centre multiservice Maison pour tous de Saint-Jean-Eudes	2 323 860	1 492 798	0
Saguenay	Mise en valeur du parc William-Price	2 840 000	1 667 534	0
Saint-Ambroise	Réfection de la toiture du Complexe socioculturel	309 558	164 000	42 372
Saint-Ambroise	Réhabilitation et mise aux normes des systèmes de réfrigération mécanique de l'aréna Marcel-Claveau	1 976 515	1 208 625	102 625
Saint-Bruno	Alimentation en eau des municipalités de Saint-Bruno, Hébertville-Station et Larouche	18 750 000	0	15 000 000
Saint-David-de-Falardeau	Réfection du Centre sportif Réjean Tremblay	3 582 760	2 388 506	0
Région 03 Capitale-Nationale				
Boischatel	Réfection de l'avenue Royale entre la limite ouest de la municipalité (soit le pont de la rivière Montmorency) et la côte de l'Église.	3 202 500	2 030 454	0
Cap-Santé	Prolongement du réseau d'égout domestique - Secteur Est	2 357 503	0	1 571 668
Donnacona	Usine d'eau potable	4 920 000	0	2 460 000
Groupe Le Massif inc.	Construction et aménagement, dans Charlevoix, du projet récréotouristique le Massif	24 439 278	6 135 084	18 304 194
L'Ancienne-Lorette	Acquisition et rénovation de la Maison des arts et de la culture	373 616	99 794	0
Le Domaine Forget de Charlevoix inc.	Reconstruction du pavillon de services	3 917 187	2 440 900	0
Québec	Construction d'un complexe intérieur de soccer au parc Chauveau	17 921 956	9 532 000	2 383 156
Québec	Analyse de la situation des infrastructures d'eau de la ville de Québec (modélisation prédictive de l'état des conduites)	150 000	0	100 000
Québec	Étude de la dégradation des conduites d'aqueduc de la Ville de Québec (modèle d'évolution de l'épaisseur résiduelle des conduites d'aqueduc)	150 000	0	100 000
Québec	Modélisation de l'évolution de l'état structural des aqueducs et des égouts (modélisation prédictive de l'état des conduites)	150 000	0	100 000
Saint-Raymond	Construction d'un centre communautaire multifonctionnel	4 681 400	1 192 932	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet *présenté*	Subventions versées ou reconnues au *31 mars 2012*[1]	Solde de l'engagement *pris*[2]
Saint-Urbain	Phase II de l'aménagement du parc industriel régional de Saint-Urbain	438 766	292 510	0
Stoneham-et-Tewkesbury	Projet d'aqueduc et d'égout - Secteur 1re Avenue et chemin de l'Église	2 255 051	424 366	0
Stoneham-et-Tewkesbury	Construction d'un pavillon communautaire, sportif et rénovation de la Maison des jeunes	1 265 622	421 874	421 874
Région 04 Mauricie				
Batiscan	Remplacement de la conduite d'aqueduc et drainage, rue Principale	835 610	557 074	0
La Tuque	Usine de traitement de l'eau potable	12 738 116	1 820 556	4 484 380
La Tuque	Réfection du centre social municipal	809 346	213 000	321 106
Lac-aux-Sables	Construction d'un système de traitement d'eaux usées	3 293 071	0	2 799 110
Saint-Boniface	Assainissement des eaux usées - Secteurs village et Désaulniers	3 673 310	0	2 959 174
Saint-Luc-de-Vincennes	Assainissement des eaux usées	0	0	0
Saint-Édouard-de-Maskinongé	Alimentation en eau potable - Mise aux normes	442 638	177 842	0
Sainte-Angèle-de-Prémont	Assainissement des eaux usées	4 793 461	3 148 596	1 405 192
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	Collecte et traitement des eaux usées	0	0	0
Shawinigan	Construction d'un amphithéâtre	14 100 000	9 400 000	0
Trois-Rives	Projet Vacances-Santé Mékinac	0	0	0
Trois-Rivières	Trois-Rivières sur Saint-Laurent	69 407 057	4 006 652	9 501 184
Trois-Rivières	Projet de développement d'un guide pour la gestion des installations d'approvisionnement en eaux souterraines	149 946	99 964	0
Trois-Rivières	Projet d'expérimentation et de développement de passerelles technologiques entre les outils de production du plan d'intervention, la géomatique et systèmes experts	150 000	100 000	0
Région 05 Estrie				
Audet	Construction d'étangs aérés à parois verticales pour le traitement des eaux usées municipales en remplacement du système actuel du type fosse septique avec éléments épurateurs	1 600 000	544 000	816 000
Bury	Mise aux normes des installations de captage et distribution d'eau potable – Phase 2	936 920	0	468 460
Courcelles	Restauration du moulin Bernier	109 918	72 920	0
East Hereford	Construction d'un nouveau puits	441 000	0	220 500
Eastman	Usine de traitement d'eau potable	0	0	0
Frontenac	Réfection du puits 4-A et construction d'un réservoir avec poste de surpression	951 000	475 500	0
Magog	Usine de traitement de l'eau potable	10 000 000	4 000 000	1 000 000

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	*Titre du projet*	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Piopolis	Infrastructures d'eau potable et d'eaux usées	3 100 000	1 954 072	488 518
Potton	Mise aux normes des installations de captage et distribution d'eau potable - Secteur Owl's Head	1 300 000	257 375	392 625
Richmond	Réfection et prolongement de la 10e Avenue	1 138 103	758 736	0
Sherbrooke	Cité des rivières (phase III) : Marché de la gare	3 440 000	2 014 000	146 000
Sherbrooke	Aménagement de la gorge de la rivière Magog	6 600 000	0	4 400 000
Stratford	Mise aux normes des infrastructures municipales / Amélioration de l'approvisionnement et du traitement de l'eau potable	2 107 000	0	1 053 500
Stukely-Sud	Construction d'un nouveau puits	690 480	0	345 240
Val-Joli	Distribution d'eau potable et collecte des eaux usées, route 143	1 200 000	459 800	0
Val-Racine	Construction d'une patinoire quatre saisons	106 065	0	67 666
Valcourt	Réhabilitation des infrastructures et enfouissement des réseaux câblés de la rue Saint-Joseph	2 943 000	667 764	0
Région 06 Montréal				
Dorval	Étude comparative de l'impact des travaux de compaction de deux types d'enrobés sur les infrastructures souterraines	161 813	94 644	0
Dorval	Optimisation des travaux d'auscultation des réseaux d'eau potable réalisés par l'emploi d'une sonde électromagnétique	75 000	0	50 000
Montréal	Simulation de mesures d'adaptation aux changements climatiques en drainage urbain	150 000	52 000	48 000
Montréal	Bilan de la performance des nouvelles technologies de réhabilitation des chaussées mises en place sur le territoire montréalais	150 000	95 614	0
Montréal	Projet de développement d'un système de priorisation détaillée et d'évaluation préliminaire du type d'interventions requises pour les égouts à partir du protocole PACP	165 872	100 000	0
Montréal	Projet d'expérimentation d'une approche innovatrice pour la recherche de fuites et analyse comparative avec des méthodes traditionnelles	150 000	100 000	0
Montréal	Expérimentation de différentes approches pour mesurer le coefficient d'Hazen-Williams pour l'évaluation de la performance hydraulique de conduites	150 000	0	100 000

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Montréal	Développement d'un système de cotes de condition pour les regards d'égout avec la nomenclature MACP	150 000	0	100 000
Université Concordia	Construction d'un sentier piétonnier souterrain reliant la station de métro Guy-Concordia aux pavillons Hall et McConnell	5 240 224	1 397 393	2 096 089
Région 07 Outaouais				
Bryson	Assainissement des eaux usées	4 200 000	2 490 500	1 079 500
Chelsea	Assainissement des eaux usées du secteur Farm Point	3 193 291	0	2 402 580
Chelsea	Construction du Centre Meredith, complexe récréatif et culturel	9 792 060	0	6 141 704
Coop. solidarité Station agro. de Basse-Lièvre	Restauration et modification de la gare de Masson-Angers	0	0	0
Fort-Coulonge	Mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau potable	6 050 000	3 602 909	1 237 091
Gatineau	Complexe sportif et communautaire	34 525 000	8 000 000	12 000 000
Gatineau	Fourniture de services et d'outils pour l'amélioration de la connaissance des infrastructures d'eau potable, d'égout et de voirie (Implantation du SIAD Aqua Cad AquaModex) - Phase 1	150 000	47 886	52 114
Gatineau	Développement d'une couche technologique visant à arrimer dynamiquement les solutions Aqua Data avec tout système géomatique	459 800	85 680	0
Gatineau	Élaboration d'un guide pour l'entretien courant et préventif des chaussées municipales	60 000	0	40 000
Gatineau	Expérimentation et utilisation du SIAD Aqua Cad AquaModex dans le cadre des projets de Plan directeur d'eau potable et Plan d'intervention du réseau d'égout sanitaire - Phase 2	150 000	55 334	44 666
Gatineau	Analyse de la dégradation des égouts de municipalités québécoises pour l'établissement de courbes de dégradation	150 000	42 864	57 136
Gatineau	Élaboration d'une stratégie d'auscultation pour les réseaux d'eau potable et d'égout	166 625	80 000	20 000
L'Ange-Gardien	Réfection du chemin River (révision)	616 652	392 892	0
Lac-Sainte-Marie	Mise aux normes de la station de traitement des eaux usées existante	513 076	436 114	0
Messines	Agrandissement et rénovation du Centre multiculturel	742 323	329 632	0
Montebello	Réhabilitation du collecteur Saint-Dominique et égout pluvial sur les rues Laval, Roupe et Saint-François-Xavier	701 593	467 728	0
Shawville	Modifications à la station de traitement des eaux usées	1 800 000	1 523 900	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Région 08 Abitibi-Témiscamingue				
Amos	Réfection de la 4e Avenue, Amos	3 830 754	1 614 460	0
Amos	Étude comparative des méthodologies et standards du CERIU et de la NASSCO	150 000	100 000	0
Barraute	Alimentation en eau potable - Route 397 Nord - Rang 2	368 865	89 334	0
Centre plein air Mont Kanasuta	Construction du chalet d'accueil et amélioration du système d'enneigement (révision)	2 769 782	1 249 254	0
Rouyn-Noranda	Agrandissement et rénovation de l'aréna Dave-Keon	0	0	0
Rouyn-Noranda	Stratégie d'investigation des égouts, applicabilité des secteurs problématiques et des segments témoins	150 000	100 000	0
Région 09 Côte-Nord				
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Construction d'une patinoire couverte à Chevery	1 083 008	576 800	145 206
Gros-Mécatina	Construction d'un centre communautaire	0	0	0
Port-Cartier	Aménagement récréotouristique de la promenade de la Rivière-aux-Rochers	3 971 391	0	2 647 594
Portneuf-sur-Mer	Assainissement des eaux usées	7 410 002	5 589 326	1 450 176
Rivière-au-Tonnerre	Mise aux normes de l'alimentation et la distribution de l'eau potable - secteur Sheldrake	4 186 294	2 962 000	1 014 978
Société d'interprétation du milieu marin Haute-Côte-Nord	Rénovation du Centre d'interprétation des mammifères marins (révision)	226 464	142 680	0
Région 10 Nord-du-Québec				
Chapais	Infrastructures d'alimentation en eau potable	2 231 532	1 919 382	0
Matagami	Réfection du centre civique	868 490	578 994	0
Région 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine				
Chandler	Implantation d'un parc industriel	1 697 025	1 016 964	0
Gaspé	Réaménagement de la rue de la Reine	1 149 965	718784	0
Gaspé	Mise aux normes de l'eau potable du secteur Anse-au-Griffon	1 952 765	1 464 574	0
Héritage New Carlisle	Restauration et réaménagement de la maison Kempffer	512 914	341 942	0
L'Entre-temps MDJ Cap-Chat inc.	Construction de la Maison des jeunes de Cap-Chat	149 813	99 876	0
New Richmond	Mise en place d'un parc industriel	4 565 000	2 699 378	73 378
Regroupement des organismes communautaires des Îles	Restauration du Centre communautaire Jos LeBourdais	290 015	193 344	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Région 12 Chaudière-Appalaches				
Beauceville	Réhabilitation de conduites d'eau potable avec résine de polymère à curage rapide	150 000	80 000	20 000
Beaumont	Distribution de l'eau potable et collecte des eaux usées - Secteur Charles Couillard et École de la Marelle	1 185 000	316 000	47 4000
Comité sportif Neubois	Construction d'un centre récréatif	1 890 989	1 033 077	222 515
L'Islet	Centre multidisciplinaire du parc Havre du Souvenir	121 233	80 822	0
L'Islet	Amélioration de la qualité de l'eau potable - Secteur de la Petite-Gaspésie	285 913	142 956	0
La Nouvelle-Beauce	Pavage de la Véloroute de la Chaudière - Secteur de La Nouvelle-Beauce	1 322 437	400 000	0
Lac-Etchemin	Remplacement de la canalisation du ruisseau Mailhot (égout pluvial)	1 485 984	729 818	0
Lévis	Centre de congrès et d'expositions	12 619 658	8 107 536	0
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	Mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable et réfection d'ouvrages de collecte et d'assainissement des eaux	6 384 437	3 918 470	1 306 156
Notre-Dame-des-Pins	Réfection d'aqueduc et d'égout - Route 173	924 296	360 938	0
Office de tourisme de la MRC des Appalaches	Restauration d'un belvédère d'observation	60 650	0	33 150
Patro de Lévis	Relocalisation du Patro de Lévis au Monastère de la Visitation	4 429 795	2 400 000	0
Saint-Anselme	Augmentation de la capacité de production de l'usine de traitement d'eau potable	7 639 107	4 049 095	1 043 643
Saint-Côme–Linière	Réfection de l'intersection des routes 173 et 275	1 251 890	820 200	0
Saint-Georges	Réfection du boulevard Lacroix/entrée sud (entre la 127e Rue et la 135e Rue et entre la 159e Rue et la 193e Rue)	1 844 430	855 400	0
Saint-Georges	Chemisage 127e Rue	240 752	123 348	0
Saint-Georges	Chemisage 140e Rue	245 439	156 204	0
Saint-Georges	Réfection de la 24e Rue et des infrastructures d'aqueduc et d'égout de la 6e Avenue à la 8e Avenue.	952 000	433 798	0
Saint-Georges	Remplacement du poste de surpression du réservoir de la 22e Avenue.	707 341	453 334	0
Saint-Gervais	Traitement de l'eau potable	1 724 889	835 966	0
Saint-Gervais	Traitement de l'eau potable - Définition du projet	203 737	101 696	0
Saint-Henri	Mise aux normes de l'usine de filtration d'eau potable	0	0	0
Saint-Janvier-de-Joly	Prolongement du réseau d'égout domestique sur environ 1 000 mètres	510 660	116 000	224 440

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Saint-Joseph-de-Coleraine	Modifications partielles du système de réfrigération et des dispositifs de robinetterie d'appareils de plomberie du Centre sportif Odilon-Grenier	359 763	0	239 842
Saint-Luc-de-Bellechasse	Rénovation et amélioration du Centre communautaire Saint-Luc	516 931	303 956	0
Saint-Léon-de-Standon	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	866 636	299 847	64 161
Saint-Malachie	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	1 045 876	488 022	0
Saint-Philémon	Mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau	318 056	123 778	0
Saint-Prosper	Aqueduc et égout pour les 12e, 13e et 14e rues et pour la 25e Avenue	1 414 596	893 872	0
Saint-Édouard-de-Lotbinière	Mise en place d'un réseau de collecte et d'un traitement des eaux usées	6 402 897	4 319 240	0
Saint-Éphrem-de-Beauce	Infrastructures – Routes 271 et 108	1 783 679	852 066	0
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	Collecte, interception et traitement des eaux usées et remplacement d'une conduite d'aqueduc	3 191 896	2 426 200	408 326
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	Rénovation du centre communautaire	91 442	60 962	0
Sainte-Justine	Traitement de l'eau potable	1 140 084	570 042	0
Sainte-Marie	Traitement de l'eau potable - Définition du projet	629 881	314 940	0
Sainte-Marie	Usine de production d'eau potable sur la rivière Chaudière	28 971 768	12 685 536	0
Scott	Prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité de Scott vers La cache à Maxime	1 709 250	0	1 139 500
Société sportive et sociale de Saint-Sylvestre	Centre communautaire multifonctionnel de Saint-Sylvestre	2 118 919	1 412 612	0
Région 13 Laval				
Centre d'interprétation de l'eau de Laval	Aménagement d'un centre d'interprétation de l'eau à Laval	1 175 500	267 633	25 173
Laval	Expérimentation d'une nouvelle technique pour l'inspection de canalisations par caméra à téléobjectif sur une plate-forme flottante (radeau)	130 000	86 666	0
Laval	Suivi de la performance des projets de réhabilitation des chaussées municipales	150 000	100 000	0
Laval	Consultation auprès des citoyens pour les réseaux d'eau potable, d'égout et de chaussées (phase 1)	150 000	0	100 000
Laval	Analyse des résultats des consultations et développement des indicateurs de performance selon les attentes exprimées par les citoyens pour chacun des réseaux (phase 2)	150 000	0	100 000
Laval	Adaptation du SIAD afin de permettre la réalisation d'analyses axées sur les nouveaux indicateurs de performance à partir des attentes exprimées par les citoyens	150 000	0	100 000

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
	(phase 3)			
Laval	Fixation des niveaux de service cibles pour les réseaux d'eau potable, d'égout et de chaussées (phase 4)	150 000	0	100 000
Région 14 Lanaudière				
Joliette	Réfection des réseaux au centre-ville de Joliette, rues Notre-Dame, Manseau, Place Bourget (de Notre-Dame à Saint-Louis) et Saint-Paul	4 993 320	3 328 880	0
L'Épiphanie	Réfection du Centre communautaire Guy-Melancon	395 000	258 078	0
Saint-Damien	Assainissement des eaux usées - Secteur Village	2 340 000	0	1 738 948
Saint-Félix-de-Valois	Mise aux normes des équipements d'eau potable	1 442 800	212 000	318 000
Saint-Gabriel	Réfection des infrastructures des rues Michaud, Alfred et du Parc	4 389 975	1 040 000	704 716
Saint-Roch-de-l'Achigan	Réfection des infrastructures de la rue Principale entre les rues de l'Île Majeau et Masson	4 805 866	579 532	0
Saint-Zénon	Mise aux normes de l'eau potable	400 000	0	200 000
Sainte-Julienne	Construction de conduites d'eau potable au domaine du lac Lemenn et au domaine du lac Dufour	2 457 081	0	1 316 882
Sainte-Marie-Salomé	Amélioration des infrastructures du parc des loisirs	88 662	59 108	0
Région 15 Laurentides				
Boisbriand	Mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées	13 831 520	11 135 000	0
Brownsburg-Chatham	Travaux d'augmentation de la capacité et de mise aux normes de l'usine de filtration	1 066 303	0	300 000
Brownsburg-Chatham	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable du secteur Saint-Philippe	1 446 000	723 000	0
Deux-Montagnes	Mise aux normes de l'usine de filtration de Deux-Montagnes	3 461 455	452 000	678 000
Grenville-sur-la-Rouge	Assainissement des eaux - Secteur Pointe-au-Chêne	0	0	0
Kiamika	Traitement des eaux usées	1 250 000	850 000	212 500
Lac-Saint-Paul	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	850 000	64 222	0
Lac-Saint-Paul	Amélioration de la salle communautaire	30 234	20 156	0
Lac-Saint-Paul	Travaux relatifs au captage et au traitement de l'eau	450 000	288 000	72 000
Lachute	Mise aux normes de l'usine de filtration	0	0	0
Mirabel	Mise aux normes puits d'eau potable n° 3, rang Sainte-Marguerite	182 213	36 298	0
Mont-Tremblant	Mise à niveau de l'usine de traitement d'eau potable de Mont-Tremblant - Secteur Village	10 016 400	0	4 331 500
Rosemère	Mise aux normes et construction d'un poste auxiliaire de pompage d'eau brute	420 400	151 798	0
Saint-Joseph-du-Lac	Construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout	11 347 728	3 431 988	0
Saint-Jérôme	Ajout d'un système de désinfection par irradiation	34 500 000	3 900 000	2 100 000

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
	UV et agrandissement de la réserve d'eau potable			
Région 16 Montérégie				
Action jeunesse St-Pie X de Longueuil inc.	La Relève : centre de formation des arts de la scène et du multimédia	1 168 717	779 144	0
Ange-Gardien	Réservoir d'eau potable et conduite d'amenée et de distribution d'eau	5 916 182	1 650 000	0
Beauharnois	Mise aux normes usine de production d'eau potable - Secteur Melocheville	3 857 460	0	450 000
Bedford	Réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout de la rue Élisabeth	1 550 080	1 033 386	0
Carignan	Mise aux normes et modifications de l'usine de filtration	3 932 734	1 150 000	0
Coteau-du-Lac	Mise en valeur du noyau villageois : restauration du Pavillon Wilson et réaménagement du parc Wilson	2 421 408	1 587 626	0
Cowansville	Plan d'intervention pour la réfection des infrastructures	199 168	100 000	0
Cowansville	Usine de filtration, système de dosage permanent de charbon activé et améliorations au système de contrôles	856 300	225 000	0
East Farnham	Implantation d'infrastructures de collecte des eaux usées pour le secteur Village et le secteur Jones	2 850 000	0	1 900 000
Franklin	Distribution d'eau potable et assainissement des eaux usées - Secteur Saint-Antoine-Abbé	5 297 500	3 457 274	1 310 476
Frelighsburg	Mise aux normes de l'approvisionnement en eau souterraine et assainissement des eaux usées	6 000 000	1 254 424	3 521 972
Frelighsburg	Réparation du carrefour culturel	118 447	0	78 964
Godmanchester	Construction de conduites d'aqueduc et de collecte des eaux usées dans le secteur Est	728 313	180 000	0
Hinchinbrooke	Collecte, interception et traitement des eaux usées - Secteur Athelstan	1 800 000	39 3647	758 353
Hudson	Assainissement des eaux usées et alimentation en eau potable	23 453 444	6 502 000	9 754 900

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
L'Île-Perrot	Mise à niveau de l'usine de filtration de l'Île-Perrot	6 574 309	0	600 000
L'Île-Perrot	Analyse comparative des différentes approches pour l'évaluation hydraulique de réseaux de distribution d'eau potable	150 000	100 000	0
La Prairie	Réhabilitation de conduites d'eaux usées et de regards avec une résine polymérique à curage rapide	0	0	0
Lac-Brome	Centre Lac-Brome	4 295 018	2 000 000	0
Les Coteaux	Mise aux normes des ouvrages d'approvisionnement en eau potable	4 543 000	1 200 000	300 000
Longueuil	Auscultation et diagnostic de l'état des conduites collectrices d'égout sanitaire et unitaire coulant partiellement pleine sans devoir en interrompre le service	150 500	0	100 000
Longueuil	Auscultation et diagnostic de l'état de conduites maîtresses d'eau potable en béton acier	163 500	0	100 000
Longueuil	Auscultation et diagnostic de l'état de conduites d'adduction du réseau d'eau potable	163 500	0	100 000
Léry	Assainissement des eaux usées et mise en place d'un réseau d'aqueduc dans le secteur des Parcs et du chemin Saint-Louis	11 965 222	1 914 188	5 072 234
Maison de la Famille des Maskoutains	Relocalisation (nouvelle construction) de la Maison de la Famille des Maskoutains	1 015 498	270 000	405 188
McMasterville	Réfection de l'aqueduc du boulevard Constable et de la station de pompage Mon Loisir	4 788 685	2 756 356	0
Napierville	Construction d'un nouveau centre communautaire	1 858 147	557 596	557 596
Notre-Dame-de-Stanbridge	Collecte et assainissement des eaux usées	4 190 000	2 847 634	55 598
Pincourt	Méthodologie pour suivi périodique d'indicateurs de qualité d'eau pendant et/ou après les travaux d'entretien du réseau d'aqueduc afin de limiter les problèmes d'eau jaune/rouillée	150 000	0	100 000
Richelieu	Promenade historique de Richelieu	0	0	0
Rigaud	Mise en conformité de l'usine de filtration	4 827 490	300 000	450 000
Saint-Barnabé-Sud	Implantation d'un réseau d'égout sanitaire et d'un système de traitement des eaux usées dans le village de Saint-Barnabé-Sud	0	0	0
Saint-Blaise-sur-Richelieu	Réaménagement de la patinoire municipale	191 366	91 836	0
Saint-Blaise-sur-Richelieu	Implantation des infrastructures d'assainissement des eaux usées – Secteur Village	1 500 000	0	1 137 500
Saint-David	Assainissement des eaux usées domestiques du village de Saint-David	0	0	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Saint-Jean-sur-Richelieu	Mise en place des infrastructures, phase 3 – Secteur Saint-Athanase	5 238 413	3 376 040	0
Saint-Joseph-de-Sorel	Réfection des services municipaux, de fondation, de pavage et de trottoirs rue Montcalm entre la rue de l'Ilménite et la rue de l'Église	1 281 430	847 860	0
Saint-Liboire	Mise aux normes de la station d'eau potable	1 500 000	600 000	150 000
Saint-Louis	Assainissement des eaux	4 607 549	2 444 396	611 100
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	Mise en place d'un réseau d'égout sanitaire avec traitement des eaux usées	6 199 887	4 507 676	0
Saint-Polycarpe	Mise aux normes des ouvrages d'approvisionnement et de distribution d'eau potable	2 907 000	0	700 000
Saint-Télesphore	Collecte et traitement des eaux usées - Secteur Village	0	0	0
Saint-Urbain-Premier	Réseau d'égout et traitement des eaux usées	5 060 000	1 445 000	2 168 500
Saint-Valentin	Infrastructures d'assainissement des eaux usées	2 530 000	756 492	1 134 738
Saint-Zotique	Mise aux normes de la station de production d'eau potable	2 570 563	700 000	0
Sainte-Clotilde	Assainissement des eaux usées	7 401 873	4 196 383	416 383
Sainte-Hélène-de-Bagot	Alimentation en eau potable	3 218 741	501 000	949 000
Sainte-Julie	Élaboration d'une méthodologie pour la priorisation des segments uniques et des segments critiques	150 000	100 000	0
Sainte-Marie-Madeleine	Réfection et amélioration du réseau d'aqueduc	2 702 500	819 261	39 261
Salaberry-de-Valleyfield	Infrastructures – Pointe-Meloche et secteur Grande-Île Est	16 340 000	0	7266670
Stanbridge East	Infrastructures de collecte et d'assainissement des eaux usées municipales	1 750 000	1 312 530	0
Sutton	Ajout d'une deuxième barrière de désinfection aux ultraviolets – Secteur Montagne	430 000	0	215 000
Vaudreuil-Dorion	Mise aux normes de l'usine de filtration	8 066 166	750 000	0
Vaudreuil-Dorion	Méthodologie pour cueillette et compilation de données géoréférencées lors d'événements sur les infrastructures d'aqueduc et d'égouts	150 000	80 000	20 000
Venise-en-Québec	Infrastructures d'égout sanitaire et d'aqueduc – Pointe-Jameson Phase 1	8 885 267	5 297 638	0
Waterloo	Systématisation de la répartition du taux de fuite pour un plan d'intervention	150 000	0	100 000

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

FONDS SUR L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE RURALE (FIMR) AU 31 MARS 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Région 17 Centre-du-Québec				
Daveluyville	Mise aux normes de l'usine de filtration de l'eau potable	1 200 157	182 094	0
Drummondville	Expérimentation d'un indice de vieillissement dans le calcul de la cote globale de la conduite d'eau potable	150 000	99 874	0
Grand-Saint-Esprit	Alimentation en eau potable - Mise aux normes	994 440	491 108	0
Légendes fantastiques	Implantation d'un gradin avec toit	1 485 000	990 000	0
Maison des jeunes du Bas-Saint-François	Construction du nouvel édifice de la Maison des jeunes	0	0	0
Nicolet	Expérimentation visant l'intégration du réseau de voirie dans la production d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout.	150 000	100 000	0
Parc Marie-Victorin	Développement du parc Marie-Victorin	4 844 719	2 582 775	647 037
Saint-Célestin	Prolongement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire – Rue Marquis Nord	152 946	93 876	0
Saint-Zéphirin-de-Courval	Développement et expérimentation d'une méthodologie simple et durable pour la production d'un plan d'intervention pour les municipalités de 3 000 habitants et moins	145 294	96 754	0
TOTAL		**817 602 605**	**276 236 409**	**176 080 851**

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

ANNEXE B

FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE

PROJETS AMORCÉS VISANT DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DANS LE CADRE DU FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE (FCIS)
(en millions de dollars)

Mise aux normes de deux usines de traitement de l'eau potable à Montréal :	234,0
Atwater	
Des Baillets	
Contrôle des débordements et renaturalisation des berges de la rivière Saint-Charles à Québec :	83,8
TOTAL	**317,8**
Partage des coûts :	
Gouvernement du Canada	95,0
Gouvernement du Québec	95,0
Municipalités	127,8
TOTAL	**317,8**

Les travaux concernant la rivière Saint-Charles à Québec sont maintenant complétés. La Ville de Québec a transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire une réclamation finale des dépenses qui est actuellement analysée par ce Ministère. Quant aux projets de mise aux normes des usines de traitement de l'eau potable à Montréal, ils sont complétés dans une proportion d'environ 75 %. La fin des travaux est prévue en décembre 2013.

Au 31 mars 2012, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avait reconnu, aux fins de subvention, des dépenses de 94,4 millions de dollars pour ces projets par rapport à la subvention promise de 190,0 millions de dollars. Une contribution au montant de 47,2 millions de dollars a donc été versée par le gouvernement fédéral alors que la contribution de la SOFIL sera versée plus tard, par l'entremise du service de la dette.

FONDS CANADIEN SUR L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE (FCIS)
Au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'aide financière accordée[2]
Région 03				
Capitale-Nationale				
Québec	Assainissement de la rivière Saint-Charles	83 836 000	59 222 500	13 777 500
Région 06				
Montréal				
Montréal	Mise aux normes des usines de filtration Charles-J.-Des Baillets et Atwater	234 000 000	35 207 222	81 792 778
TOTAL		**317 836 000**	**94 429 722**	**95 570 278**

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue à titre de subventions, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette. La part provinciale reconnue à titre de subventions est de 47 214 861 $. Les subventions versées par la SOFIL au titre de la contribution provinciale s'élevaient à 9 549 953 $ au 31 mars 2012.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale. La part provinciale correspond à la moitié des montants indiqués.

ANNEXE C

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS

Le Programme d'infrastructures Québec-municipalités (PIQM) est en vigueur depuis le 1er janvier 2002. Il comporte deux volets et sept sous-volets.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Volet 1	**Aqueduc et égout**
Sous-volet 1.1	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et plus)
Sous-volet 1.2	Réfection et construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de moins de 2 000 habitants)
Sous-volet 1.3	Infrastructures pour le développement économique en région
Sous-volet 1.4	Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (pour toutes les municipalités)
Volet 2	**Projets à incidences économiques, urbaines ou régionales**
Sous-volet 2.1	Projets à incidences régionales ou urbaines
Sous-volet 2.2	Infrastructures municipales à la suite de regroupements
Sous-volet 2.3	Rivière Saint-Charles
Sous-volet 2.4	Acquisition d'immeubles à vocation collective pour les organismes communautaires

Le 16 juin 2004, le Conseil des ministres a décidé d'augmenter de 200 millions de dollars l'enveloppe de travaux admissibles du PIQM, pour une contribution additionnelle du gouvernement du Québec de 100 millions de dollars. Cette contribution additionnelle sera consacrée exclusivement à des projets relatifs à l'eau potable et aux eaux usées.

	Coûts estimés des travaux	Aide financière
Volet 1 Aqueduc et égout		
Réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de 2 000 habitants et plus)	88,7 M$	43,5 M$
Réfection et construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout et mise aux normes des infrastructures pour l'eau potable (municipalités de moins de 2 000 habitants)	79,8 M$	55,5 M$
TOTAL	**168,5 M$**	**99,0 M$**

La SOFIL assumera le service de la dette de cette rallonge budgétaire. Elle assumera également les contributions de 100 000 $ ou moins qui seront versées au comptant.

Au 31 mars 2012, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avait accordé aux municipalités des aides financières totalisant 95,6 millions de dollars dans le cadre de ce programme. La contribution additionnelle du Québec de 100 millions de dollars est donc presque entièrement engagée.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM)
(enveloppe supplémentaire de 100 millions de dollars) au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris
Région 01 Bas-Saint-Laurent				
Rivière-Ouelle	Mise en place d'aqueduc et d'égout domestique et assainissement des eaux usées	10 627 920	7 940 894	0
Rivière-Ouelle	Alimentation en eau potable	7 134 126	5 018 973	0
Rivière-du-Loup	Mise aux normes de la station de purification de l'eau	6 243 800	2 732 120	0
Saint-Adelme	Mise aux normes de l'eau potable	3 755 964	1 574 328	1 956 278
Saint-Jean-de-Dieu	Alimentation en eau potable	1 000 500	387 028	0
Témiscouata-sur-le-Lac	Mise aux normes de l'eau potable	8 493 076	4 240 000	2 415 030
Région 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean				
Péribonka	Modernisation du système d'approvisionnement en eau potable	2 004 105	1 234 815	334 730
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	Mise aux normes du système d'approvisionnement en eau potable	1 747 979	1 367 174	0
Saint-Henri-de-Taillon	Alimentation conjointe en eau souterraine des municipalités de Saint-Henri-de-Taillon et de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	4 752 976	0	3 635 124
Région 04 Mauricie				
Saint-Étienne-des-Grès	Alimentation en eau potable	1 092 490	400 000	146 245
Région 05 Estrie				
Scotstown	Alimentation en eau souterraine	947 845	0	528 017
Sherbrooke	Mise aux normes des infrastructures d'approvisionnement en eau potable	33 800 000	3 800 000	13 100 000
Valcourt	Réfection et remplacement des conduites existantes	3 829 000	1 848 377	0
Waterville	Traitement d'eau potable - Mise aux normes	5 550 000	0	2 775 000
Région 07 Outaouais				
L'Isle-aux-Allumettes	Amélioration du système d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable	1 874 200	0	1 499 360
Maniwaki	Construction d'une nouvelle station de production d'eau potable	3 800 000	1 900 000	0
Portage-du-Fort	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	2 951 676	0	2 361 341
Val-des-Monts	Collecte, interception et traitement des eaux usées des rues Lesage et Rock	1 180 000	728 700	0
Région 08 Abitibi-Témiscamingue				
Témiscaming	Alimentation en eau potable	8 058 278	0	5 372 188
Région 10 Nord-du-Québec				
Chapais	Aménagement de puits d'eau souterraine et construction d'un réservoir d'eau potable	4 027 651	0	3 222 121

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part provinciale effectivement versée reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM)
(enveloppe supplémentaire de 100 millions de dollars) au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom du demandeur	Titre du projet	Coût total du projet présenté	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris
Région 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine				
Maria	Mise aux normes des équipements d'approvisionnement en eau potable	7 684 207	3 476 761	0
Matapédia	Mise aux normes des installations d'approvisionnement en eau potable	4 750 338	3 800 316	163 835
Région 12 Chaudière-Appalaches				
Saint Frédéric	Aqueducs et égouts	541 933	0	299 076
Saint-Joseph-de-Coleraine	Mise aux normes des infrastructures d'alimentation en eau potable	1 414 296	615 750	91 398
Saint-Just-de-Bretenières	Mise aux normes des installations d'eau potable	228 476	114 238	0
Saint-Prosper	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable (phase 1)	1 333 384	521 230	0
Sainte-Marguerite	Mise aux normes de l'alimentation en eau potable	3 605 546	1 372 654	108 130
Thetford Mines	Mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans les secteurs de Robertsonville et de Pontbriand	1 921 030	0	960 515
Région 14 Lanaudière				
Mascouche	Réfection de l'aqueduc - Lac Samson	4 661 000	600 000	0
Saint-Barthélemy	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	925 950	418 415	0
Saint-Jean-de-Matha	Construction d'un nouveau puits d'eau potable	140 800	59 883	0
Région 15 Laurentides				
La Minerve	Approvisionnement en eau potable - Mise aux normes	1 692 000	854 456	213 614
Lac-des-Écorces	Mise aux normes des installations de production d'eau potable	1 600 000	687 561	0
Rivière-Rouge	Mise aux normes du système d'alimentation en eau potable - Secteur Sainte-Véronique	1 952 000	191 245	784 755
Sainte-Sophie	Travaux d'infrastructures d'aqueduc dans le domaine Pineault	488 000	139 688	0
Région 16 Montérégie				
Les Cèdres	Construction d'un réseau d'égout domestique dans le secteur Nord - Secteur Marsan	4 000 000	1 600 000	400 000
Waterloo	Mise à niveau de l'alimentation en eau potable	886 700	274 500	0
Yamaska	Collecte, interception et traitement des eaux usées de la municipalité et remplacement du réseau d'aqueduc en certains secteurs	11 154 000	7 317 249	0
TOTAL		**161 851 246**	**55 216 355**	**40 366 757**

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part provinviale effectivement versée reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

ANNEXE D

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC

INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, D'EAUX USÉES ET DE VOIRIE LOCALE 2006-2010

Répartition des sommes disponibles

- Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire s'est entendu avec les municipalités sur l'utilisation des fonds en provenance de la taxe fédérale sur l'essence et des contributions du gouvernement du Québec dont la SOFIL disposera.

- Les sommes disponibles ont été réparties de la façon suivante :

  — pour les municipalités de 6 500 habitants et plus, une somme de 154,94 $ a été allouée par habitant, selon le décret de population en vigueur le 1er janvier 2005; toutefois, pour les municipalités qui ont fait l'objet d'une réorganisation municipale au 1er janvier 2006, le décret de population en vigueur le 1er janvier 2006 s'est appliqué;

  — pour les municipalités de moins de 6 500 habitants, un montant forfaitaire de 210 203 $ a été alloué par municipalité, plus un montant de 122,10 $ par habitant.

Priorités de travaux et d'affectation des sommes reçues

- En règle générale, les municipalités doivent affecter les sommes reçues à la réalisation de projets respectant l'ordre de priorité suivant :

  — la mise aux normes des équipements de captage et de traitement de l'eau potable ainsi que de collecte et de traitement des eaux usées;

  — la connaissance des conduites d'eau potable et des égouts (inventaire, diagnostic et plan d'intervention pour le renouvellement de ces conduites);

  — le renouvellement des conduites d'eau potable et des égouts;

  — la voirie locale (réfection ou amélioration des infrastructures de voirie locale, telles que ponts ou autres ouvrages d'art municipaux, rues municipales ou autres routes locales).

Versement des subventions aux municipalités

- La contribution de la SOFIL a été versée aux municipalités de la façon suivante :

  — 24 % en 2006;

  — 16 % en 2007;

  — 20 % en 2008;

  — 40 % en 2009.

- Au 31 mars 2012, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avait autorisé le versement de subventions aux municipalités totalisant 1 314,0 millions de dollars. De ce montant, 1 313,4 millions de dollars avaient effectivement été versés, le versement du solde, soit 0,6 million de dollars, étant prévu pour l'exercice financier 2012-2013.

- Sur le total de l'enveloppe confirmée par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de 1 315,6 millions de dollars, 1 314,0 millions de dollars ont été autorisés. Le solde, soit 1,6 million de dollars, a été transféré au second plan d'investissements 2010-2014.

- Les municipalités devront produire des rapports, a posteriori, au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire sur l'utilisation des fonds qu'elles auront obtenus de la SOFIL.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2006-2010

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2006 à 2010	Versements approuvés	Subventions versées au 31 mars 2012	Subventions approuvées non versées
Région 01				
Bas-Saint-Laurent				
Saint-Clément	276 870	264 373	4 115	0
Saint-Gabriel-de-Rimouski	364 293	364 293	21 858	0
Saint-Joseph-de-Lepage	279 190	279 190	16 752	0
Saint-Marc-du_Lac-Long	269 055	269 055	16 143	0
Témiscouata-sur-le-Lac	469 543	469 543	28 173	0
Région 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean				
Larouche	340 606	340 606	26 079	314 527
Maria-Chapdelaine	231 571	231 571	6 947	0
Péribonka	280 899	280 899	16 853	0
Saint-Fulgence	456 723	456 439	27 120	0
Région 03 Capitale-Nationale				
L'Ancienne-Lorette	2 574 793	2 574 793	2 420 305	154 488
Québec	76 375 659	76 375 659	4 582 538	0
Saint-Augustin-de-Desmaures	2 624 219	2 624 219	157 452	0
Région 04 Mauricie				
Saint-Boniface	707 761	707 761	42 465	0
Saint-Étienne-des-Grès	689 690	689 690	41 382	0
Shawinigan	8 065 712	8 065 712	6 129 941	0
Région 05 Estrie				
Bury	357 089	357 089	21 426	0
La Patrie	305 563	227 785	214 119	13 666
Région 06 Montréal				
Beaconsfield	3 127 154	3 127 154	187 631	0
Région 07 Outaouais				
Chelsea	1 030 971	1 030 971	61 858	0
Thurso	515 697	515 697	30 940	0
Région 08 Abitibi-Témiscamingue				
La Motte	263 805	252 724	4 747	0
Landrienne	338 042	338 042	317 759	20 283
Launay	242 926	78 820	14 574	0
Val-Saint-Gilles	229 739	229 739	13 785	0
Région 09 Côte-Nord				
Baie-Trinité	284 074	283 883	16 855	0
Blanc-Sablon	366 613	366 613	21 996	0
Chute-aux-Outardes	446 344	446 344	419 564	26 780
Franquelin	256 235	243 908	240 862	3 046
Godbout	250 984	250 984	235 925	15 059
Les Bergeronnes	293 719	289 968	17 685	0
Les Escoumins	465 270	465 270	27 916	0
Pointe-Lebel	441 949	441 949	26 516	0
Sacré-Coeur	467 346	467 346	439 307	28 039

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2006-2010

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2006 à 2010	Versements approuvés	Subventions versées au 31 mars 2012	Subventions approuvées non versées
Saint-Augustin	313 988	313 988	295 149	18 839
Région 10 Nord-du-Québec				
Chapais	432 547	432 547	25 951	0
Lebel-sur-Quévillon	600 313	600 313	36 018	0
Région 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine				
La Martre	242 071	228 332	785	0
Murdochville	312 279	163 851	24 451	0
Petite-Vallée	234 623	233 571	13 026	0
Saint-Elzéar	271 741	271 741	16 306	0
Région 12 Chaudière-Appalaches				
Frampton	374 061	374 061	22 443	0
Saint-Agapit	568 811	568 811	34 128	0
Saint-Aubert	377 724	377 724	22 665	0
Saint-Odilon-de-Cranbourne	387 004	387 004	23 222	0
Sainte-Louise	300 801	300 801	18 049	0
Sainte-Lucie-de-Beauregard	251 717	251 486	14 873	0
Thetford Mines	4 090 881	4 090 881	245 454	0
Région 14 Lanaudière				
L'Assomption	2 506 929	2 506 929	150 416	0
Saint-Donat	652 449	652 449	39 146	0
Région 16 Montérégie				
Huntingdon	543 048	543 048	32 581	0
Noyan	349 275	349 275	20 954	0
Saint-Charles-sur-Richelieu	427 785	427 785	25 666	0
Saint-Valentin	270 643	270 643	16 239	0
Warden	251 717	251 717	15 104	0
Région 17 Centre-du-Québec				
Manseau	319 605	312 972	139 449	0
Nicolet	1 215 969	1 215 969	72 957	0
Sous-total	118 986 085	118 533 987	17 156 620	**594 727**
Autres municipalités	1 196 629 191	1 195 457 790	1 296 240 430	
TOTAL	**1 315 615 276**	**1 313 991 777**	**1 313 397 050**	**594 727**

ANNEXE E

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EN COMMUN 2006-2010

- La SOFIL dispose, à compter de l'année 2006, d'une somme de 504,0 millions de dollars sur cinq ans pour le financement du transport en commun.

Répartition des sommes disponibles

- En premier lieu, le ministre des Transports a déterminé, pour la période de cinq ans, l'enveloppe disponible pour les sociétés de transport en commun et celle disponible pour les autres organismes. Cette répartition a été effectuée à partir de l'achalandage de chacun des groupes pour l'année 2004.

- En second lieu, le ministre des Transports a déterminé, pour chacun des organismes, l'aide financière disponible annuellement :

  — le montant maximal disponible pour les sociétés de transport en commun a été réparti en proportion de l'achalandage total constaté pour chacune d'elles au cours des années 2002, 2003, 2004 et 2005, selon le tableau de l'achalandage des sociétés de transport en commun transmis par l'Association du transport urbain du Québec au ministère des Transports le 9 mars 2006;

  — pour les organismes autres que les sociétés de transport en commun, l'enveloppe disponible a été répartie en fonction de l'achalandage constaté pour chacun d'eux pour l'année 2004 et ajustée, le cas échéant, en fonction des arrêts de service survenus au cours de la même année.

- L'enveloppe calculée par organisme lui est réservée jusqu'à la fin du programme et est reportée d'année en année jusqu'à épuisement des sommes disponibles.

Priorités d'utilisation des sommes disponibles

- Les subventions de la SOFIL peuvent notamment contribuer à financer les infrastructures et les équipements suivants :

  — l'achat et le remplacement, à l'état neuf, de minibus urbains, d'autobus urbains et de véhicules de service nécessaires pour l'exploitation des réseaux d'autobus;

  — l'achat et l'installation de biens servant à l'exploitation d'un réseau de transport en commun et présentant un caractère innovateur au point de vue technologique, notamment pour le repérage des véhicules, l'information à la clientèle, la priorisation des véhicules de transport en commun dans la circulation automobile, la source d'énergie des véhicules, l'aide à l'exploitation incluant les logiciels d'exploitation, l'émission des titres de transport et la perception des recettes;

— l'acquisition, la construction, l'agrandissement, le remplacement et la réfection d'un bien immeuble, notamment pour les fins d'une utilisation comme garage, terminus, centre administratif ou stationnement d'incitation à l'utilisation du transport en commun; l'implantation, l'amélioration et le prolongement de voies réservées aux autobus;

— l'acquisition, l'installation et le remplacement d'abribus;

— l'acquisition et l'installation de supports à vélos;

— l'achat, le remplacement et la réfection des voitures de métro et des équipements, de même que la réfection des infrastructures du réseau de métro;

— les modifications visant à améliorer, pour les clientèles à mobilité réduite, l'accès à un service régulier de transport en commun;

— les dépenses admissibles effectuées en vue de prolonger la durée de vie utile des minibus, des autobus et des voitures de métro;

— le coût des immobilisations présent dans le coût des contrats d'exploitation avec un transporteur privé.

Versement des subventions aux municipalités

- Le montant de la subvention de la SOFIL correspond généralement à 85 % des dépenses jugées admissibles par le ministère des Transports. Toutes les subventions sont versées sous la forme d'un paiement au comptant suivant la présentation des pièces justificatives par l'organisme de transport en commun.

- Au 31 mars 2012, le ministre des Transports avait autorisé le versement, aux organismes de transport en commun, de subventions totalisant 456,5 millions de dollars (de ce montant, 3,4 millions de dollars ont été retranchés après vérification de certains projets).

  — Du montant de 456,5 millions de dollars, 428,3 millions de dollars avaient effectivement été versés, ce qui laisse un solde à verser de 24,8 millions de dollars.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2006-2010

Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de l'organisme	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2006 à mars 2010	Versements approuvés	Subventions versées au 31 mars 2012	Subventions approuvées non versées
Sociétés de transport en commun				
• Société de transport de Montréal	365 712 393	330 534 885	313 136 630	15 018 252
• Réseau de transport de la Capitale	38 534 633	35 454 805	31 506 347	3 948 458
• Réseau de transport de Longueuil	30 593 443	25 879 215	24 498 996	897 329
• Société de transport de Laval	18 868 509	17 725 085	16 012 389	1 666 592
• Société de transport de l'Outaouais	16 207 691	16 095 141	14 932 981	997 209
• Société de transport de Sherbrooke	6 314 074	6 262 676	5 985 803	274 047
• Société de transport de Saguenay	4 682 354	4 850 289	4 208 164	339 668
• Société de transport de Lévis	2 999 984	2 507 619	2 416 256	91 363
• Société de transport de Trois-Rivières	2 775 565	2 765 836	2 568 201	197 635
Sous-total	**486 688 646**	**442 075 551**	**415 265 767**	**23 430 553**
Organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun				
• CRT Lanaudière	3 432 274	3 178 036	2 774 972	403 064
• CIT Laurentides	3 185 936	3 185 936	2 867 342	318 594
• CIT de la Vallée du Richelieu	1 862 318	1 862 318	1 676 086	186 232
• CIT Sud-Ouest	1 843 666	1 834 604	1 651 144	183 460
• Saint-Jean-sur-Richelieu	1 612 365	1 612 365	1 612 365	0
• CIT Sorel-Varennes	969 171	568 908	512 018	56 890
• CIT Le Richelain	916 671	459 610	413 649	45 961
• CIT Chambly-Richelieu-Carignan	625 473	420 183	378 165	42 018
• CIT Roussillon	507 958	357 931	322 138	35 793
• Régie municipale de transport en commun de Shawinigan	492 971	0	0	0
• Sainte-Julie	429 686	349 703	314 733	34 970
• Drummondville	412 155	32 634	31 339	1 295
• CIT Haut-Saint-Laurent	205 952	205 952	185 357	20 595
• Granby	140 097	47 015	44 685	2 330
• Rouyn-Noranda	106 097	26 762	24 808	1 954
• Victoriaville	98 556	80 416	70 279	0
• Mont-Tremblant	92 326	92 326	92 326	0
• Rimouski	82 772	29 810	24 870	4 940
• Baie-Comeau	71 646	0	0	0
• CIT Presqu'île	52 985	52 985	29 761	23 224
• Val-d'Or	27 644	0	0	0
• Salaberry-de-Valleyfield	27 377	0	0	0
• Sept-Îles	20 379	0	0	0
Sous-total	**17 216 475**	**14 397 494**	**13 026 037**	**1 361 320**
TOTAL	**503 905 121**[1]	**456 473 045**	**428 291 804**	**24 791 873**

(1) Le montant initial de l'enveloppe de 503 905 121 $ a été ajusté à la baisse puisque 5 000 000 $ seront transférés au plan d'investissements 2010-2014.

ANNEXE F

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC

POUR LES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, D'EAUX USÉES, DE VOIRIE LOCALE ET D'AUTRES TYPES D'INFRASTRUCTURES POUR LA PÉRIODE 2010-2014

Répartition des sommes disponibles

- Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire s'est entendu avec les municipalités sur l'utilisation des fonds provenant de la taxe fédérale sur l'essence et des contributions du gouvernement du Québec dont la SOFIL disposera.

- Les sommes disponibles ont été réparties de la façon suivante :

  — pour les municipalités de 6 500 habitants et plus, une somme de 241,36 $ a été allouée par habitant, selon le décret de population en vigueur le 1er janvier 2009;

  — pour les municipalités de moins de 6 500 habitants, un montant forfaitaire de 338 230 $ a été alloué par municipalité, plus un montant de 189,23 $ par habitant.

Priorités de travaux et d'affectation des sommes reçues

- En règle générale, les municipalités doivent affecter les sommes reçues à la réalisation de projets respectant l'ordre de priorité suivant :

  — l'installation, la mise aux normes et la mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux;

  — les études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;

  — le renouvellement des conduites d'eau potable et des égouts;

  — la voirie locale (réfection ou amélioration des infrastructures de voirie locale, telles que les ouvrages d'art municipaux, rues municipales ou autres routes locales), les infrastructures liées à la gestion des matières résiduelles et les travaux d'amélioration énergétique des bâtiments.

Versement des subventions aux municipalités

- 50 % de la contribution de la SOFIL aux municipalités a été versée en 2010-2011 et 2011-2012. En 2012-2013 et 2013-2014, la contribution de la SOFIL aux municipalités sera versée de la façon suivante :

  — 25 % en 2012;

  — 25 % en 2013.

- Au 31 mars 2012, le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avait autorisé le versement aux municipalités de subventions totalisant 1168,1 millions de dollars.

- Les dépenses reconnues aux fins de subventions au 31 mars 2012 s'élevaient à 548,9 millions de dollars. La part du gouvernement fédéral ayant été versée au comptant, la SOFIL assume le service de la dette de la contribution du Québec, à l'exception des contributions aux municipalités de 2 000 habitants et moins qui sont versées au comptant.

- Les subventions effectivement versées par la SOFIL comprenant la portion fédérale et provinciale s'élevaient à 375,6 millions de dollars au 31 mars 2012.

- Les municipalités devront produire au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire des rapports a posteriori sur l'utilisation des fonds qu'elles auront obtenus de la SOFIL.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Région 01 Bas-Saint-Laurent				
Albertville	397 459	397 459	170 998	226 461
Amqui	1 534 731	1 534 731	767 364	767 367
Auclair	437 576	437 576	218 788	218 788
Baie-des-Sables	454 796	454 796	227 400	227 396
Biencourt	451 200	112 800	112 800	0
Cacouna	697 199	697 199	348 600	348 599
Causapscal	806 763	806 763	367 000	439 763
Dégelis	947 551	947 551	473 776	473 775
Esprit-Saint	413 544	100 000	100 000	0
Grand-Métis	389 322	283 162	194 660	88 502
Grosses-Roches	419 977	0	0	0
Kamouraska	466 528	243 104	118 104	125 000
L'Isle-Verte	610 343	610 343	305 172	305 171
La Matapédia	345 799	73 500	73 500	0
La Pocatière	1 201 308	0	0	0
La Rédemption	439 657	74 000	74 000	0
La Trinité-des-Monts	391 214	178 765	178 765	0
Lac-au-Saumon	615 452	427441	238 215	189 226
Lac-des-Aigles	456 877	456 877	228 440	228 437
Lejeune	409 002	409 002	204 500	204 502
Les Hauteurs	444 388	167 425	167 425	0
Les Méchins	561 900	502 069	280 952	221 117
Matane	3 565 129	2 516 310	655 940	1 860 370
Mont-Carmel	567 198	567 198	283 600	283 598
Mont-Joli	1 596 355	1 596 355	798 176	798 179
Métis-sur-Mer	452 146	452 146	226 072	226 074
Notre-Dame-des-Neiges	572 497	487 250	127 250	360 000
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	350 530	350 530	175 264	175 266
Notre-Dame-du-Portage	577 227	577 227	67 851	509 376
Packington	466 717	466 717	200 000	266 717
Padoue	390 079	175 000	105 000	70 000
Pohénégamook	892 485	0	0	0
Price	675 438	675 438	337 720	337 718
Rimouski	11 266 724	7 860 000	5 633 364	2 226 636
Rivière-Bleue	596 529	100 000	100 000	0
Rivière-Ouelle	550 735	313 765	275 368	38 397
Rivière-du-Loup	4 579 323	4 579 323	2 289 660	2 289 663
Saint-Adelme	433 223	433 223	216 612	216 611
Saint-Alexandre-de-Kamouraska	694 929	694 929	0	694 929

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Saint-Alexandre-des-Lacs	391 782	123 028	123 028	0
Saint-Anaclet-de-Lessard	837 230	837 230	413 680	423 550
Saint-André	457 634	205 000	205 000	0
Saint-Antonin	1 077 741	0	0	0
Saint-Arsène	562 468	562 468	162 000	400 468
Saint-Athanase	403 704	403 704	45 000	358 704
Saint-Bruno-de-Kamouraska	436 819	358 362	218 408	139 954
Saint-Charles-Garnier	394 999	220 500	197 500	23 000
Saint-Clément	435 116	435 116	211 500	223 616
Saint-Cléophas	408 056	307 968	204 028	103 940
Saint-Cyprien	575 524	0	0	0
Saint-Damase	423 005	211 500	211 500	0
Saint-Denis	440 414	117 417	117 417	0
Saint-Donat	505 699	340 000	250 000	90 000
Saint-Elzéar-de-Témiscouata	401 811	0	0	0
Saint-Eugène-de-Ladrière	419 599	419 599	173 407	246 192
Saint-Eusèbe	455 363	157 870	157 870	0
Saint-Fabien	708 932	417 000	354 468	62 532
Saint-François-Xavier-de-Viger	389 133	102 221	12 221	90 000
Saint-Gabriel-Lalemant	485 829	418 000	202 000	216 000
Saint-Gabriel-de-Rimouski	576 660	315 000	288 332	26 668
Saint-Germain	393 485	0	0	0
Saint-Guy	353 936	68 543	68 543	0
Saint-Honoré-de-Témiscouata	488 479	488 479	109 000	379 479
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	607 504	520 000	303 752	216 248
Saint-Jean-de-Cherbourg	380 618	380 618	0	380 618
Saint-Jean-de-Dieu	652 919	339 300	326 460	12 840
Saint-Jean-de-la-Lande	397 081	341 832	198 540	143 292
Saint-Joseph-de-Kamouraska	413 165	413 165	80 000	333 165
Saint-Joseph-de-Lepage	440 793	440 793	50 000	390 793
Saint-Juste-du-Lac	458 770	180 770	145 462	35 308
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	593 880	190 020	190 020	0
Saint-Léandre	416 193	416 193	208 096	208 097
Saint-Léon-le-Grand	542 409	542 409	271 204	271 205
Saint-Marc-du-Lac-Long	425 087	0	0	0
Saint-Marcellin	402 568	111 590	111 590	0
Saint-Mathieu-de-Rioux	468 420	216 500	216 500	0
Saint-Michel-du-Squatec	566 063	57 438	23 438	34 000
Saint-Modeste	526 325	0	0	0
Saint-Moïse	458 013	458 013	229 008	229 005

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Saint-Médard	385 727	103 460	103 460	0
Saint-Narcisse-de-Rimouski	543 166	538 650	271 584	267 066
Saint-Noël	428 493	428 493	214 248	214 245
Saint-Octave-de-Métis	428 114	261 000	214 056	46 944
Saint-Onésime-d'Ixworth	445 713	445 713	0	445 713
Saint-Pacôme	660 489	660 488	312 122	348 366
Saint-Pascal	1 003 752	0	0	0
Saint-Paul-de-la-Croix	412 976	228 608	206 488	22 120
Saint-Philippe-de-Néri	503 995	0	0	0
Saint-Pierre-de-Lamy	361 316	361 316	180 660	180 656
Saint-René-de-Matane	540 328	326 081	270 164	55 917
Saint-Simon	422 437	422 437	211 220	211 217
Saint-Tharcisius	425 276	425 276	199 185	226 091
Saint-Ulric	658 218	113 746	113 746	0
Saint-Valérien	497 183	497 183	19 200	477 983
Saint-Vianney	430 385	430 385	215 192	215 193
Saint-Zénon-du-Lac-Humqui	420 734	420 734	210 368	210 366
Saint-Éloi	397 459	70 000	20 000	50 000
Saint-Épiphane	505 320	402 450	252 660	149 790
Sainte-Angèle-de-Mérici	546 383	546 383	273 192	273 191
Sainte-Anne-de-la-Pocatière	687 549	0	0	0
Sainte-Flavie	515 539	395 800	257 768	138 032
Sainte-Florence	425 654	67 500	67 500	0
Sainte-Françoise	421 302	328 083	25 000	303 083
Sainte-Félicité	568 901	0	0	0
Sainte-Hélène	513 835	418 282	188 282	230 000
Sainte-Irène	401 622	161 319	161 319	0
Sainte-Jeanne-d'Arc	394 621	324 600	197 312	127 288
Sainte-Luce	903 838	366 260	189 260	177 000
Sainte-Marguerite-Marie	382 510	382 510	191 256	191 254
Sainte-Paule	384 781	384 781	117 000	267 781
Sainte-Rita	407 677	229 000	203 840	25 160
Sayabec	713 852	255 916	158 716	97 200
Trois-Pistoles	993 912	573 664	160 664	413 000
Témiscouata-sur-le-Lac	1 678 622	0	0	0
Val-Brillant	529 542	210 553	144 457	66 096
Région 02 Saguenay–Lac-Saint-Jean				
Albanel	779 136	0	0	0
Alma	7 273 142	7 273 142	826 500	6 446 642
Bégin	504 563	504 563	252 280	252 283

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Chambord	663 327	0	0	0
Desbiens	542 977	0	0	0
Dolbeau-Mistassini	3 493 445	3 493 445	1 746 724	1 746 721
Ferland-et-Boilleau	453 093	453 093	226 546	226 547
Girardville	560 954	560 954	280 476	280 478
Hébertville	797 491	310 000	310 000	0
Hébertville-Station	574 768	574 500	287 384	287 116
L'Anse-Saint-Jean	542 788	542 788	271 396	271 392
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	719 718	719 718	359 860	359 858
La Doré	611 667	0	0	0
Labrecque	589 338	261 000	261 000	0
Lac-Bouchette	584 607	0	0	0
Lamarche	449 119	449 119	224 560	224 559
Larouche	568 144	0	0	0
Maria-Chapdelaine	374 562	0	0	0
Métabetchouan--Lac-à-la-Croix	1 128 454	0	0	0
Normandin	942 441	942 441	471 220	471 221
Notre-Dame-de-Lorette	372 102	243 692	186 052	57 640
Petit-Saguenay	484 883	484 883	242 440	242 443
Péribonka	441 928	441 928	0	441 928
Rivière-Éternité	444 010	139 514	139 514	0
Roberval	2 537 176	0	0	0
Saguenay	34 950 376	18 805 000	17 475 188	1 329 812
Saint-Ambroise	1 009 618	0	0	0
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	425 465	0	0	0
Saint-Augustin	412 408	0	0	0
Saint-Bruno	790 679	790 679	395 340	395 339
Saint-Charles-de-Bourget	462 743	462 743	231 372	231 371
Saint-David-de-Falardeau	833 634	0	0	0
Saint-Edmond-les-Plaines	424 140	424 140	0	424 140
Saint-Eugène-d'Argentenay	448 362	331 020	224 180	106 840
Saint-François-de-Sales	482 991	482 991	241 496	241 495
Saint-Fulgence	723 881	0	0	0
Saint-Félicien	2 561 071	0	0	0
Saint-Félix-d'Otis	527 460	386 460	263 732	122 728
Saint-Gédéon	707 229	0	0	0
Saint-Henri-de-Taillon	477 882	477 882	238 940	238 942
Saint-Honoré	1 258 077	1 258 077	574 135	683 942
Saint-Ludger-de-Milot	478 828	0	0	0
Saint-Nazaire	693 604	620 487	346 804	273 683

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Saint-Prime	844 988	844 988	422 496	422 492
Saint-Stanislas	403 136	403 136	201 568	201 568
Saint-Thomas-Didyme	476 368	340 000	238 184	101 816
Sainte-Hedwidge	493 209	493 209	237 550	255 659
Sainte-Jeanne-d'Arc	554 520	0	0	0
Sainte-Monique	510 051	0	0	0
Sainte-Rose-du-Nord	424 897	0	0	0
Région 03 Capitale-Nationale				
Baie-Saint-Paul	1 766 031	0	0	0
Baie-Sainte-Catherine	378 158	0	0	0
Beaupré	922 572	922 572	0	922 572
Boischatel	1 410 029	0	0	0
Cap-Santé	849 529	330 000	330 000	0
Château-Richer	1 019 269	0	0	0
Clermont	916 138	0	0	0
Deschambault-Grondines	714 987	0	0	0
Donnacona	1 423 653	1 387 000	617 000	770 000
Fossambault-sur-le-Lac	639 673	639 673	319 836	319 837
L'Ancienne-Lorette	4 008 990	0	0	0
L'Ange-Gardien	935 251	53 932	53 932	0
L'Isle-aux-Coudres	579 309	579 309	289 656	289 653
La Malbaie	2 155 345	0	0	0
Lac-Beauport	1 545 139	0	0	0
Lac-Delage	444 766	0	0	0
Lac-Saint-Joseph	389 511	389 511	15 000	374 511
Lac-Sergent	419 977	419 977	209 988	209 989
Les Éboulements	579 498	301 319	289 748	11 571
Neuville	1 025 324	729 981	512 664	217 317
Notre-Dame-des-Monts	485 262	254 797	104 797	150 000
Petite-Rivière-Saint-François	475 043	0	0	0
Pont-Rouge	1 900 227	0	0	0
Portneuf	920 491	99 577	99 577	0
Québec	120 212 244	120 212 244	57 341 894	62 870 350
Rivière-à-Pierre	474 665	59 210	59 210	0
Saint-Aimé-des-Lacs	544 869	544 869	272 436	272 433
Saint-Alban	559 440	559 440	279 720	279 720
Saint-Augustin-de-Desmaures	4 246 729	0	0	0
Saint-Basile	822 470	0	0	0
Saint-Casimir	634 753	26 970	25 547	1 423

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Saint-Ferréol-les-Neiges	827 390	827 390	0	827 390
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	448 930	190 806	190 806	0
Saint-Gabriel-de-Valcartier	906 488	0	0	0
Saint-Gilbert	397 837	0	0	0
Saint-Hilarion	564 171	0	0	0
Saint-Irénée	471 448	471 448	235 724	235 724
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	523 865	176 600	176 600	0
Saint-Joachim	598 232	0	0	0
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	637 213	30 254	30 254	0
Saint-Léonard-de-Portneuf	534 651	534 651	29 806	504 845
Saint-Marc-des-Carrières	857 477	0	0	0
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	682 061	682 061	341 032	341 029
Saint-Raymond	2 256 716	2 256 716	1 100 000	1 156 716
Saint-Siméon	596 340	596 340	26 840	569 500
Saint-Thuribe	397 270	0	0	0
Saint-Tite-des-Caps	608 261	608 261	304 132	304 129
Saint-Ubalde	614 506	614 506	307 252	307 254
Saint-Urbain	611 667	594 500	305 832	288 668
Sainte-Anne-de-Beaupré	864 479	0	0	0
Sainte-Brigitte-de-Laval	1 087 392	212 608	69 239	143 369
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	1 327 524	1 327 524	663 764	663 760
Sainte-Christine-d'Auvergne	428 493	0	0	0
Sainte-Famille	499 454	0	0	0
Sainte-Pétronille	542 220	147 500	147 500	0
Shannon	1 122 210	0	0	0
Stoneham-et-Tewkesbury	1 496 318	0	0	0
Région 04 Mauricie				
Batiscan	520 080	520 080	170 000	350 080
Champlain	638 538	0	0	0
Charette	509 483	0	0	0
Grandes-Piles	405 974	0	0	0
Hérouxville	570 983	300 769	285 492	15 277
La Bostonnais	455 742	0	0	0
La Tuque	2 838 152	0	0	0
Lac-aux-Sables	586 121	0	0	0
Lac-Édouard	368 696	346 047	184 348	161 699
Louiseville	1 805 131	1805 131	0	1805 131
Maskinongé	765 133	765 133	382 568	382 565
Notre-Dame-de-Montauban	500 968	500 968	250 484	250 484
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	1 340 960	1 340 960	670 480	670 480

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Saint-Adelphe	524 054	524 054	262 028	262 026
Saint-Alexis-des-Monts	939 792	939 792	469 896	469 896
Saint-Barnabé	574 957	0	0	0
Saint-Boniface	1 143 971	1 143 971	571 984	571 987
Saint-Justin	539 003	0	0	0
Saint-Luc-de-Vincennes	438 522	438 522	219 260	219 262
Saint-Léon-le-Grand	520 269	520 269	115 000	405 269
Saint-Mathieu-du-Parc	596 718	596 718	298 360	298 358
Saint-Maurice	795 220	795 220	397 612	397 608
Saint-Narcisse	686 602	686 602	271 142	415 460
Saint-Paulin	644 783	0	0	0
Saint-Prosper-de-Champlain	437 197	437 197	218 600	218 597
Saint-Roch-de-Mékinac	400 865	81 042	81 042	0
Saint-Stanislas	532 380	245 202	245 202	0
Saint-Séverin	503 239	0	0	0
Saint-Sévère	400 108	0	0	0
Saint-Tite	1 060 710	1 060 710	0	1 060 710
Saint-Édouard-de-Maskinongé	489 046	0	0	0
Saint-Élie-de-Caxton	658 218	658 218	329 108	329 110
Saint-Étienne-des-Grès	1 099 692	0	0	0
Sainte-Angèle-de-Prémont	469 745	0	0	0
Sainte-Anne-de-la-Pérade	717 636	675 730	358 820	316 910
Sainte-Geneviève-de-Batiscan	529 731	529 731	264 864	264 867
Sainte-Thècle	808 277	0	0	0
Sainte-Ursule	605 801	605 801	302 900	302 901
Shawinigan	12 586 683	0	0	0
Trois-Rives	416 004	250 000	208 004	41 996
Trois-Rivières	30 913 872	0	0	0
Yamachiche	861 072	0	0	0
Région 05 Estrie				
Asbestos	1 649 454	0	0	0
Ascot Corner	834 013	834 013	417 008	417 005
Audet	464 825	464 825	171 600	293 225
Austin	609 397	609 397	304 700	304 697
Ayer's Cliff	541 841	541 841	270 920	270 921
Barnston-Ouest	444 766	444 766	222 384	222 382
Bolton-Est	475 989	475 989	237 996	237 993
Bonsecours	435 873	0	0	0
Bury	575 714	0	0	0
Chartierville	411 651	411 651	205 824	205 827

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Cleveland	639 484	639 484	319 744	319 740
Coaticook	2 243 441	2 243 441	0	2 243 441
Compton	877 157	877 157	438 580	438 577
Cookshire-Eaton	1 332 255	0	0	0
Courcelles	515 917	515 917	257 960	257 957
Danville	1 116 533	0	0	0
Dixville	465 203	465 203	120 496	344 707
Dudswell	670 518	670 518	335 260	335 258
East Angus	988 235	988 235	492 600	495 635
East Hereford	404 271	290 600	202 136	88 464
Eastman	646 675	0	0	0
Frontenac	648 567	648 567	136 500	512 067
Hampden	379 293	377 968	188 984	188 984
Hatley	490 371	379 293	114 664	264 629
Hatley	680 547	490 371	245 184	245 187
Kingsbury	355 639	0	0	0
La Patrie	486 019	0	0	0
Lac-Drolet	557 358	0	0	0
Lac-Mégantic	1 484 585	0	0	0
Lambton	647 053	0	0	0
Lawrenceville	462 933	0	0	0
Lingwick	426 790	0	0	0
Magog	5 879 288	426 790	213 396	213 394
Maricourt	421 113	5 879 288	2 939 644	2 939 644
Marston	470 691	421 113	210 556	210 557
Martinville	429 250	470 691	235 344	235 347
Melbourne	547 708	429 250	214 624	214 626
Milan	392 539	547 708	0	547 708
Nantes	610 910	0	0	0
Newport	496 856	0	0	0
North Hatley	476 557	329 000	115 858	213 142
Notre-Dame-des-Bois	526 325	0	0	0
Ogden	484 883	0	0	0
Orford	910 272	484 883	242 440	242 443
Piopolis	409 570	910 272	455 136	455 136
Potton	672 410	0	0	0
Racine	579 498	0	0	0
Richmond	977 260	0	0	0
Saint-Adrien	430 763	977 260	488 632	488 628
Saint-Augustin-de-Woburn	475 043	430 763	215 380	215 383

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Saint-Benoît-du-Lac	347 692	475 043	198 457	276 586
Saint-Camille	427 168	0	0	0
Saint-Claude	547 708	427 168	213 584	213 584
Saint-Denis-de-Brompton	923 329	547 708	273 856	273 852
Saint-François-Xavier-de-Brompton	724 070	923 329	424 305	499 024
Saint-Georges-de-Windsor	511 943	724 070	250 000	474 070
Saint-Herménégilde	479 396	90 000	90 000	0
Saint-Isidore-de-Clifton	490 182	245 812	239 700	6 112
Saint-Joseph-de-Ham-Sud	377 968	0	0	0
Saint-Ludger	568 712	0	0	0
Saint-Malo	439 847	0	0	0
Saint-Robert-Bellarmin	462 176	462 176	35 000	427 176
Saint-Romain	461 419	461 419	230 708	230 711
Saint-Sébastien	476 179	476 179	155 000	321 179
Saint-Venant-de-Paquette	363 398	68 500	68 500	0
Saint-Étienne-de-Bolton	433 223	433 223	216 612	216 611
Sainte-Anne-de-la-Rochelle	465 393	465 393	42 200	423 193
Sainte-Catherine-de-Hatley	790 111	790 111	395 056	395 055
Sainte-Cécile-de-Whitton	504 942	504 942	47 370	457 572
Sainte-Edwidge-de-Clifton	420 356	0	0	0
Scotstown	450 065	0	0	0
Sherbrooke	36 082 113	36 082 113	18 041 056	18 041 057
Stanstead	537 868	0	0	0
Stanstead	896 459	0	0	0
Stanstead-Est	457 256	457 256	228 628	228 628
Stoke	865 236	0	0	0
Stornoway	444 199	444 199	210 630	233 569
Stratford	541 274	541 274	270 636	270 638
Stukely-Sud	520 269	520 269	260 136	260 133
Ulverton	411 084	411 084	115 600	295 484
Val-Joli	619 047	619 047	123 278	495 769
Val-Racine	365 101	185 000	182 552	2 448
Valcourt	534 651	0	0	0
Valcourt	787 084	787 084	43 399	743 685
Waterville	715 555	0	0	0
Weedon	868 831	0	0	0
Westbury	520 080	520 080	260 040	260 040
Windsor	1 342 095	0	0	0
Wotton	628 698	0	0	0
Région 06 Montréal				

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Baie-D'Urfé	1 084 932	0	0	0
Beaconsfield	4 626 388	0	0	0
Côte-Saint-Luc	7 592 703	7 592 703	2 171 877	5420 826
Dollard-Des Ormeaux	11 930 425	11 930 425	5 965 212	5965 213
Dorval	4 401 924	4 401 924	2 200 964	2200 960
Hampstead	1 723 310	880 077	241 604	638 473
Kirkland	4 998 324	4 998 324	2 499 164	2499 160
Mont-Royal	4 587 530	4 587 530	1 540 000	3047 530
Montréal	395 966 768	101 804 633	101 804 633	0
Montréal-Est	1 061 467	0	0	0
Montréal-Ouest	1 321 280	1 321 280	660 640	660 640
Pointe-Claire	7 326 241	7 326 241	3 663 120	3663 121
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 356 477	1 356 477	678 240	678 237
Senneville	519 512	519 512	259 756	259 756
Westmount	4 959 465	0	0	0
Région 07 Outaouais				
Alleyn-et-Cawood	381 753	381 753	0	381 753
Aumond	490 939	490 939	245 468	245 471
Blue Sea	457 256	268 049	228 628	39 421
Boileau	434 737	434 737	217 368	217 369
Bois-Franc	422 248	422 248	211 124	211 124
Bouchette	475 800	0	0	0
Bowman	462 743	462 743	211 700	251 043
Bristol	571 929	571 929	285 964	285 965
Bryson	454 606	454 606	227 304	227 302
Campbell's Bay	474 476	148 446	148 446	0
Cantley	2 036 113	1 490 472	1 018 056	472 416
Cayamant	493 209	493 209	246 604	246 605
Chelsea	1 645 110	0	0	0
Chichester	411 651	411 651	130 000	281 651
Chénéville	486 397	486 397	75 600	410 797
Clarendon	572 875	572 875	0	572 875
Denholm	452 146	452 146	215 100	237 046
Duhamel	425 087	425 087	212 544	212 543
Déléage	703 633	703 633	351 816	351 817
Egan-Sud	437 954	437 954	218 976	218 978
Fassett	428 493	242 971	214 248	28 723
Fort-Coulonge	621 129	0	0	0
Gatineau	59 649 469	11 392 117	11 392 117	0
Gracefield	799 573	0	0	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Grand-Remous	568 334	568 334	284 168	284 166
Kazabazua	504 752	504 752	252 376	252 376
L'Ange-Gardien	1 183 142	1 183 142	591 572	591 570
L'Isle-aux-Allumettes	606 937	0	0	0
L'Île-du-Grand-Calumet	489 046	0	0	0
La Pêche	1 836 508	1 836 508	918 256	918 252
Lac-Sainte-Marie	461 419	461 419	230 708	230 711
Lac-Simon	504 563	504 563	252 280	252 283
Lac-des-Plages	413 354	0	0	0
Litchfield	428 682	0	0	0
Lochaber	435 116	435 116	217 560	217 556
Lochaber-Partie-Ouest	436 440	436 440	218 220	218 220
Low	512 132	512 132	256 068	256 064
Maniwaki	1 100 070	0	0	0
Mansfield-et-Pontefract	724 070	0	0	0
Mayo	449 497	449 497	224 748	224 749
Messines	642 512	321 255	321 255	0
Montcerf-Lytton	475 422	475 422	237 712	237 710
Montebello	526 703	526 703	263 352	263 351
Montpellier	520 080	520 080	214 900	305 180
Mulgrave-et-Derry	413 354	413 354	68 354	345 000
Namur	430 953	0	0	0
Notre-Dame-de-Bonsecours	389 701	389 701	194 852	194 849
Notre-Dame-de-la-Paix	477 503	0	0	0
Notre-Dame-de-la-Salette	485 829	0	0	0
Otter Lake	521 215	0	0	0
Papineauville	747 724	0	0	0
Plaisance	531 055	531 055	170 000	361 055
Pontiac	1 355 530	0	0	0
Portage-du-Fort	393 864	0	0	0
Rapides-des-Joachims	371 156	0	0	0
Ripon	621 507	0	0	0
Saint-André-Avellin	990 317	990 317	495 160	495 157
Saint-Sixte	425 654	425 654	212 828	212 826
Saint-Émile-de-Suffolk	439 279	0	0	0
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	397 837	397 837	126 971	270 866
Shawville	633 050	633 050	316 524	316 526
Sheenboro	370 967	370 967	185 484	185 483
Thorne	415 057	0	0	0
Thurso	770 431	0	0	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Val-des-Bois	500 022	500 022	250 012	250 010
Val-des-Monts	2 383 671	2 383 671	1 191 836	1 191 835
Waltham	405 974	405 974	202 988	202 986
Région 08 Abitibi-Témiscamingue				
Abitibi	375 698	0	0	0
Abitibi Ouest	362 830	0	0	0
Amos	3 072 271	0	0	0
Angliers	396 513	0	0	0
Authier	387 430	396 513	175 331	221 182
Authier-Nord	396 513	21 700	21 700	0
Barraute	729 747	0	0	0
Belcourt	388 754	0	0	0
Belleterre	403 514	4 000	4 000	0
Berry	444 199	0	0	0
Béarn	507 969	200 000	200 000	0
Champneuf	361 127	507 969	253 984	253 985
Chazel	397 081	0	0	0
Clermont	438 333	0	0	0
Clerval	412 030	151 474	151 474	0
Duhamel-Ouest	512 322	375 000	200 000	175 000
Duparquet	459 526	512 322	256 160	256 162
Dupuy	520 837	0	0	0
Fugèreville	394 053	406 544	260 420	146 124
Gallichan	420 734	250 000	197 028	52 972
Guérin	395 567	0	0	0
Kipawa	441 928	68 785	48 785	20 000
La Corne	473 340	371 470	220 964	150 506
La Morandière	383 834	473 340	236 672	236 668
La Motte	415 247	330 247	191 916	138 331
La Reine	405 407	59 885	59 885	0
La Sarre	1 785 099	315 539	113 358	202 181
Laforce	405 785	0	0	0
Landrienne	527 649	160 000	105 000	55 000
Latulipe-et-Gaboury	400 865	0	0	0
Launay	380 050	213 442	191 994	21 448
Laverlochère	474 854	171 533	171 533	0
Lorrainville	593 691	474 854	220 365	254 489
Macamic	861 262	593 691	296 844	296 847
Malartic	1 041 219	861 262	430 632	430 630
Moffet	374 562	1 041 219	520 608	520 611

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Normétal	500 211	50 320	50 320	0
Notre-Dame-du-Nord	555 466	8 800	8 800	0
Nédélec	418 085	512 999	277 732	235 267
Palmarolle	618 480	418 085	209 044	209 041
Poularies	470 313	618 480	309 240	309 240
Preissac	477 693	0	0	0
Rapide-Danseur	394 242	477 693	238 848	238 845
Rivière-Héva	571 551	0	0	0
Rochebaucourt	369 642	405 284	285 776	119 508
Roquemaure	417 707	0	0	0
Rouyn-Noranda	9 753 358	417 707	174 909	242 798
Rémigny	398 594	9 753 358	3 767 300	5 986 058
Saint-Bruno-de-Guigues	543 355	0	0	0
Saint-Dominique-du-Rosaire	422 816	130 000	130 000	0
Saint-Eugène-de-Guigues	431 710	0	0	0
Saint-Félix-de-Dalquier	519 323	431 710	0	431 710
Saint-Lambert	379 482	0	0	0
Saint-Marc-de-Figuery	476 557	0	0	0
Saint-Mathieu-d'Harricana	470 880	192 000	192 000	0
Saint-Édouard-de-Fabre	468 420	470 880	235 440	235 440
Sainte-Germaine-Boulé	514 403	287 386	234 212	53 174
Sainte-Gertrude-Manneville	492 831	91 297	22 994	68 303
Sainte-Hélène-de-Mancebourg	405 974	444 606	246 415	198 191
Senneterre	567 388	116 273	116 273	0
Senneterre	915 760	115 000	115 000	0
Taschereau	527 271	0	0	0
Trécesson	573 443	0	0	0
Témiscaming	840 068	0	0	0
Val-Saint-Gilles	373 616	0	0	0
Val-d'Or	7 652 077	0	0	0
Ville-Marie	841 582	841 582	420 792	420 790
Région 09 Côte-Nord				
Aguanish	395 188	295 000	197 596	97 404
Baie-Comeau	5 442 909	5 442 909	2 587 195	2 855 714
Baie-Johan-Beetz	356 207	356 000	161 000	195 000
Baie-Trinité	435 116	0	0	0
Blanc-Sablon	578 363	0	0	0
Bonne-Espérance	494 156	346 954	247 080	99 874

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Chute-aux-Outardes	680 926	0	0	0
Colombier	493 777	231 000	231 000	0
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	535 408	0	0	0
Fermont	847 826	559 633	423 912	135 721
Forestville	1 001 670	0	0	0
Franquelin	404 461	0	0	0
Godbout	402 757	0	0	0
Gros-Mécatina	448 362	0	0	0
Havre-Saint-Pierre	938 278	0	0	0
L'Île-d'Anticosti	394 999	0	0	0
Les Bergeronnes	466 149	466 118	233 076	233 042
Les Escoumins	731 639	0	0	0
Longue-Pointe-de-Mingan	415 625	308 100	207 812	100 288
Longue-Rive	577 795	0	0	0
Natashquan	389 701	389 701	171 000	218 701
Pointe-Lebel	711 959	0	0	0
Pointe-aux-Outardes	618 101	618 101	309 052	309 049
Port-Cartier	1 648 006	1 648 006	50 000	1 598 006
Portneuf-sur-Mer	496 048	496 048	248 024	248 024
Ragueneau	629 833	474 000	314 916	159 084
Rivière-Saint-Jean	385 538	0	0	0
Rivière-au-Tonnerre	408 056	247 750	29 250	218 500
Sacré-Coeur	716 312	716 312	358 156	358 156
Saint-Augustin	507 780	0	0	0
Schefferville	375 887	334 141	187 944	146 197
Sept-Îles	6 243 259	0	0	0
Tadoussac	503 239	0	0	0
Région 10 Nord-du-Québec				
Administration régionale Kativik	6 843 621	5 059 019	3 421 812	1 637 207
Baie-James	718 582	675 000	240 000	435 000
Chapais	651 973	0	0	0
Chibougamau	1 857 507	0	0	0
Lebel-sur-Quévillon	855 774	0	0	0
Matagami	626 238	626 238	313 120	313 118
Région 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine				
Bonaventure	840 446	840 446	41 925	798 521
Cap-Chat	853 125	0	0	0
Caplan	699 849	350 000	234 962	115 038

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Carleton-sur-Mer	1 118 047	0	0	0
Cascapédia--Saint-Jules	475 800	475 800	237900	237 900
Chandler	1 905 054	1 905 054	21785	1 883 269
Cloridorme	479 963	0	0	0
Escuminac	463 311	175 877	175 877	0
Gaspé	3 610 263	3 610 263	159 880	3 450 383
Grande-Rivière	980 666	0	0	0
Grande-Vallée	574 011	109 000	109 000	0
Grosse-Île	440 225	440 225	220 112	220 113
Hope	473 151	268 300	236 576	31 724
Hope Town	406 731	406 731	175 000	231 731
L'Ascension-de-Patapédia	377 211	0	0	0
La Haute-Gaspésie	383 078	0	0	0
La Martre	384 402	100 000	21 687	78 313
Les Îles-de-la-Madeleine	3 047 894	0	0	0
Maria	793 896	793 896	280 480	513 416
Marsoui	400 665	130 608	71 608	59 000
Matapédia	468 042	468 042	234 020	234 022
Mont-Saint-Pierre	379 861	256 700	71 700	185 000
Murdochville	500 211	39 373	39 373	0
New Carlisle	601 260	358 830	143 389	215 441
New Richmond	1 055 979	0	0	0
Nouvelle	679 979	629 979	339 988	289 991
Paspébiac	952 660	829 248	209 248	620 000
Percé	979 720	0	0	0
Petite-Vallée	385 727	0	0	0
Pointe-à-la-Croix	642 133	103 387	103 387	0
Port-Daniel--Gascons	827 390	286 064	71 764	214 300
Ristigouche-Partie-Sud-Est	369 264	369 264	184 632	184 632
Rivière-à-Claude	370 399	370 399	0	370 399
Saint-Alexis-de-Matapédia	453 660	0	0	0
Saint-Alphonse	477 503	477 503	86 900	390 603
Saint-André-de-Restigouche	374 941	374 941	0	374 941
Saint-Elzéar	435 305	435 305	217 652	217 653
Saint-François-d'Assise	481 477	481 477	240 740	240 737
Saint-Godefroi	411 840	200 556	200 556	0
Saint-Maxime-du-Mont-Louis	560 197	560 197	280 100	280 097
Saint-Siméon	560 386	0	0	0
Sainte-Anne-des-Monts	1 632 800	1590100	816400	773700
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine	408 624	408 624	195 425	213 199

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Sainte-Thérèse-de-Gaspé	548 654	548 654	0	548 654
Shigawake	403 136	403 136	114 818	288 318
Région 12 Chaudière-Appalaches				
Adstock	858 045	77 6100	429 024	347 076
Armagh	646 107	0	0	0
Beauceville	1 530 379	1 530 379	681 501	848 878
Beaulac-Garthby	513 646	513 646	256 824	256 822
Beaumont	745 642	745 642	372 820	372 822
Berthier-sur-Mer	580 255	580 255	21 428	558 827
Cap-Saint-Ignace	940 171	138 090	86 690	51 400
Disraeli	541 274	500 327	270 636	229 691
Disraeli	824 551	0	0	0
Dosquet	509 862	0	0	0
East Broughton	784 245	0	0	0
Frampton	594 069	0	0	0
Honfleur	489 236	489 236	244 620	244 616
Irlande	517 620	517 620	258 812	258 808
Kinnear's Mills	399 919	399 919	199 960	199 959
L'Islet	1 066 009	975 927	533 004	442 923
La Durantaye	471 637	471 637	200 000	271 637
La Guadeloupe	667 490	667 490	32 284	635 206
Lac-Etchemin	1 111 802	834 714	555 900	278 814
Lac-Frontière	373 805	150 000	0	150 000
Lac-Poulin	364 533	364 533	182 268	182 265
Laurier-Station	800 708	430 518	400 356	30 162
Leclercville	434 548	434 548	35 000	399 548
Lotbinière	510 240	510 240	67 000	443 240
Lévis	32 185 839	28 532 000	16 092 920	12 439 080
Montmagny	2 739 436	2 739 436	0	2 739 436
Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland	493 777	452 845	246 888	205 957
Notre-Dame-des-Pins	541 274	541 274	265 550	275 724
Notre-Dame-du-Rosaire	412 597	412 597	206 300	206 297
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun	490 371	243 530	122 592	120 938
Sacré-Coeur-de-Jésus	449 308	0	0	0
Saint-Adalbert	451 579	367 300	225 788	141 512
Saint-Adrien-d'Irlande	416 760	416 760	15 929	400 831
Saint-Agapit	907 245	907 245	0	907 245
Saint-Alfred	429 817	205 958	205 958	0
Saint-Anselme	956 634	956 634	0	956 634
Saint-Antoine-de-Tilly	614 884	0	0	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues	366 993	50 000	50 000	0
Saint-Apollinaire	1 206 228	1 206 228	603 116	603 112
Saint-Aubert	621 507	621 507	310 752	310 755
Saint-Benjamin	501 157	501 157	126 262	374 895
Saint-Benoît-Labre	646 675	646 675	156 675	490 000
Saint-Bernard	711 959	27 000	27 000	0
Saint-Camille-de-Lellis	507 591	507 591	253 796	253 795
Saint-Charles-de-Bellechasse	742 236	0	0	0
Saint-Cyprien	458 391	0	0	0
Saint-Cyrille-de-Lessard	485 072	485 072	0	485 072
Saint-Côme--Linière	959 283	959 283	479640	479 643
Saint-Damase-de-L'Islet	445 334	445 334	115 000	330 334
Saint-Damien-de-Buckland	733 153	562 665	240 302	322 363
Saint-Elzéar	693 036	693 036	346 520	346 516
Saint-Fabien-de-Panet	534 083	534 083	267 040	267 043
Saint-Flavien	639 863	639 863	295 900	343 963
Saint-Fortunat	394 242	0	0	0
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	632 293	632 293	316 148	316 145
Saint-Frédéric	539 949	0	0	0
Saint-Georges	7 268 074	5 085 500	0	5 085 500
Saint-Gervais	705 525	0	0	0
Saint-Gilles	682 629	0	0	0
Saint-Gédéon-de-Beauce	781 596	0	0	0
Saint-Henri	1 145 485	890 056	489 926	400 130
Saint-Hilaire-de-Dorset	357 531	357 531	178 764	178 767
Saint-Honoré-de-Shenley	650 081	650 081	325 040	325 041
Saint-Isidore	819 820	237 956	237 956	0
Saint-Jacques-de-Leeds	468 042	0	0	0
Saint-Jacques-le-Majeur-de-Wolfestown	373 616	196 398	186 808	9 590
Saint-Janvier-de-Joly	506 455	506 455	253 228	253 227
Saint-Jean-Port-Joli	990 127	990 127	174 931	815 196
Saint-Jean-de-Brébeuf	413 354	0	0	0
Saint-Joseph-de-Beauce	1 187 873	438 000	438 000	0
Saint-Joseph-de-Coleraine	720 096	0	0	0
Saint-Joseph-des-Érables	421 302	421 302	210 652	210 650
Saint-Jules	436 630	175 628	175 628	0
Saint-Julien	415 247	415 247	207 624	207 623
Saint-Just-de-Bretenières	487 722	166 190	166 190	0
Saint-Lambert-de-Lauzon	1 392 430	1 392 430	696 216	696 214
Saint-Lazare-de-Bellechasse	563 414	500 000	0	500 000

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Saint-Louis-de-Gonzague	425 654	0	0	0
Saint-Luc-de-Bellechasse	430 007	430 007	99 575	330 432
Saint-Léon-de-Standon	569 469	569 469	284 736	284 733
Saint-Magloire	477 314	119 155	0	119 155
Saint-Malachie	604 666	604 666	302 332	302 334
Saint-Marcel	435 873	186 400	186 400	0
Saint-Martin	829 471	829 471	414 736	414 735
Saint-Michel-de-Bellechasse	654 055	631 055	327 028	304 027
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	526 135	526 135	263 068	263 067
Saint-Nazaire-de-Dorchester	412 219	232 000	42 000	190 000
Saint-Nérée	488 668	488 668	200 000	288 668
Saint-Odilon-de-Cranbourne	618 480	618 480	309 240	309 240
Saint-Omer	402 379	402 379	0	402 379
Saint-Pamphile	848 773	848 773	222 000	626 773
Saint-Patrice-de-Beaurivage	537 678	537 678	35 757	501 921
Saint-Paul-de-Montminy	498 697	457 560	0	457 560
Saint-Philibert	414 679	0	0	0
Saint-Philémon	486 019	0	0	0
Saint-Pierre-de-Broughton	505 320	505 320	252 660	252 660
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud	532 380	0	0	0
Saint-Prosper	1 022 675	1 022 675	511 336	511 339
Saint-Raphaël	776 676	776 676	200 000	576 676
Saint-René	452 336	452 336	95 433	356 903
Saint-Roch-des-Aulnaies	519 702	0	0	0
Saint-Simon-les-Mines	434 170	434 170	217 084	217 086
Saint-Sylvestre	525 378	525 378	262 688	262 690
Saint-Séverin	393 485	196 000	196 000	0
Saint-Théophile	482 991	150 738	150 738	0
Saint-Vallier	533 705	0	0	0
Saint-Victor	821 145	821 145	410 572	410 573
Saint-Zacharie	700 227	0	0	0
Saint-Édouard-de-Lotbinière	576 092	576 092	262 620	313 472
Saint-Éphrem-de-Beauce	836 473	791 086	418 236	372 850
Saint-Évariste-de-Forsyth	461 419	461 419	117 553	343 866
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	571 172	571 172	285 588	285 584
Sainte-Apolline-de-Patton	465 960	0	0	0
Sainte-Aurélie	519 134	0	0	0
Sainte-Claire	940 738	928 000	0	928 000
Sainte-Clotilde-de-Beauce	452 903	0	0	0
Sainte-Croix	798 627	798 627	399 312	399 315

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud	404 461	404 461	202 232	202 229
Sainte-Félicité	414 868	414 868	179 888	234 980
Sainte-Hénédine	539 003	0	0	0
Sainte-Justine	685 467	167 165	42 165	125 000
Sainte-Louise	474 097	474 097	237 048	237 049
Sainte-Lucie-de-Beauregard	401 433	0	0	0
Sainte-Marguerite	541 274	44694	44 694	0
Sainte-Marie	2 861 806	2 861 806	1 430 904	1 430 902
Sainte-Perpétue	699 092	699 092	195 329	503 763
Sainte-Praxède	420 167	420 167	143 991	276 176
Sainte-Rose-de-Watford	479 585	479 585	239 792	239 793
Sainte-Sabine	410 894	0	0	0
Saints-Anges	532 380	532 380	266 192	266 188
Scott	681 115	681 115	340 556	340 559
Thetford Mines	6 212 365	0	0	0
Tourville	478 071	478 071	239 036	239 035
Tring-Jonction	598 800	598 800	299 400	299 400
Val-Alain	514 214	514 214	257 108	257 106
Vallée-Jonction	696 821	696 821	348 412	348 409
Région 13 Laval				
Laval	91 072 852	91 072 852	4 820 200	86 252 652
Région 14 Lanaudière				
Berthierville	1 092 122	0	0	0
Charlemagne	1 424 789	1 424 789	712 396	712 393
Chertsey	1 277 000	0	0	0
Crabtree	1 006 590	1 006 590	503 296	503 294
Entrelacs	516 485	516 485	258 244	258 241
Joliette	4 625 182	0	0	0
L'Assomption	4 240 937	0	0	0
L'Épiphanie	951 335	951 335	475 668	475 667
L'Épiphanie	1 227 422	1 227 422	505 000	722 422
La Visitation-de-l'Île-Dupas	454 796	454 796	227 400	227 396
Lanoraie	1 139 998	779 746	570 000	209 746
Lavaltrie	3 020 379	0	0	0
Mandeville	769 107	0	0	0
Mascouche	8 629 827	0	0	0
Matawinie	359802	0	0	0
Notre-Dame-de-Lourdes	766 079	0	0	0
Notre-Dame-de-la-Merci	538 246	538 246	0	538 246
Notre-Dame-des-Prairies	2 027 183	2 027 183	1 013 592	1 013 591

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Rawdon	2 474 181	2 474 181	150 000	2 324 181
Repentigny	19 022 064	19 022 064	9 511 032	9 511 032
Saint-Alexis	446 659	446 659	223 328	223 331
Saint-Alexis	477 314	438 829	0	438 829
Saint-Alphonse-Rodriguez	943 009	0	0	0
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 004 698	1 004 698	402 230	602 468
Saint-Barthélemy	725 773	725 773	362 888	362 885
Saint-Calixte	1 441 441	1 441 441	45 000	1 396 441
Saint-Charles-Borromée	2 979 589	2 979 589	1 489 796	1 489 793
Saint-Cléophas-de-Brandon	389 890	389 890	1 000	388 890
Saint-Cuthbert	712 527	712 527	356 264	356 263
Saint-Côme	752 076	228 828	228 828	0
Saint-Damien	750 941	0	0	0
Saint-Didace	472 773	472 773	236 388	236 385
Saint-Donat	1 165 922	0	0	0
Saint-Esprit	695 875	695 875	347 936	347 939
Saint-Félix-de-Valois	1 438 981	0	0	0
Saint-Gabriel	869 588	0	0	0
Saint-Gabriel-de-Brandon	867 696	0	0	0
Saint-Ignace-de-Loyola	711 013	711 013	355 508	355 505
Saint-Jacques	1 045 193	0	0	0
Saint-Jean-de-Matha	1 143 214	0	0	0
Saint-Liguori	704 579	323 353	323 353	0
Saint-Lin–Laurentides	3 620 400	0	0	0
Saint-Michel-des-Saints	844 231	385 284	385 284	0
Saint-Norbert	539 760	539 760	269 880	269 880
Saint-Paul	1 113 127	1 113 127	0	1 113 127
Saint-Pierre	395 567	200 259	197 784	2 475
Saint-Roch-Ouest	392 161	255 982	196 080	59 902
Saint-Roch-de-l'Achigan	1 218 717	0	0	0
Saint-Sulpice	971 961	0	0	0
Saint-Thomas	883 212	883 212	441 608	441 604
Saint-Zénon	596 340	596 340	230 170	366 170
Sainte-Béatrix	681 304	681 304	76 004	605 300
Sainte-Geneviève-de-Berthier	775 541	170 000	0	170 000
Sainte-Julienne	2 004 012	0	0	0
Sainte-Marcelline-de-Kildare	612 235	0	0	0
Sainte-Marie-Salomé	576 660	576 660	288 332	288 328
Sainte-Mélanie	873 562	873 562	436 780	436 782
Sainte-Élisabeth	614 884	0	0	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	655 379	162 000	162 000	0
Terrebonne	23 764 064	0	0	0
Région 15 Laurentides				
Amherst	603 909	603 909	301 956	301 953
Arundel	455 742	0	0	0
Barkmere	354 693	0	0	0
Blainville	11 783 437	11 783 437	4 791 530	6 991 907
Bois-des-Filion	2 143 760	0	0	0
Boisbriand	6 438 037	0	0	0
Brownsburg-Chatham	1 636 421	1 636 421	818 212	818 209
Brébeuf	524 054	524 054	262 028	262 026
Chute-Saint-Philippe	504 752	504 752	32 000	472 752
Deux-Montagnes	4 213 180	4 213 180	2 106 592	2 106 588
Estérel	385 916	385 916	192 960	192 956
Ferme-Neuve	907 812	0	0	0
Gore	635 510	635 510	317 756	317 754
Grenville	602 774	0	0	0
Grenville-sur-la-Rouge	856 153	0	0	0
Harrington	486 019	0	0	0
Huberdeau	522 351	0	0	0
Ivry-sur-le-Lac	412 030	412 030	206 016	206 014
Kiamika	483 180	483 180	109 574	373 606
L'Ascension	507 780	0	0	0
La Conception	583 283	583 283	291 640	291 643
La Macaza	522 729	522 729	261 364	261 365
La Minerve	590 474	590 474	295 236	295 238
Labelle	767 971	767 971	383 984	383 987
Lac-Saguay	432 088	432 088	216 044	216 044
Lac-Saint-Paul	444 010	286 995	222 004	64 991
Lac-Supérieur	666 544	666 544	333 272	333 272
Lac-Tremblant-Nord	342 961	0	0	0
Lac-des-Seize-Îles	367 750	367 750	183 876	183 874
Lac-des-Écorces	887 565	887 565	298 567	588 998
Lac-du-Cerf	421 302	421 302	210 652	210 650
Lachute	2 869 529	0	0	0
Lantier	491 696	0	0	0
Lorraine	2 338 296	0	0	0
Mille-Isles	615 263	615 263	307 632	307 631
Mirabel	8 794 193	8 008 000	1 708 500	6 299 500
Mont-Laurier	3 232 776	3 232 776	1 359 572	1 873 204

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Mont-Saint-Michel	458 391	458 391	229 196	229 195
Mont-Tremblant	2 186 480	1 127 750	1 093 240	34 510
Montcalm	459 716	459 716	229 860	229 856
Morin-Heights	1 014 349	0	0	0
Nominingue	778 568	101 971	101 971	0
Notre-Dame-de-Pontmain	471 826	0	0	0
Notre-Dame-du-Laus	634 943	0	0	0
Oka	1 232 909	1 232 909	616 456	616 453
Piedmont	799 573	0	0	0
Pointe-Calumet	1 652 592	1 652 592	826 296	826 296
Prévost	2 525 591	2 525 591	349 000	2 176 591
Rivière-Rouge	1 198 848	0	0	0
Rosemère	3 447 586	1 395 000	1 395 000	0
Saint-Adolphe-d'Howard	1 038 192	680 000	519 096	160 904
Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	489 614	489 614	244 808	244 806
Saint-André-d'Argenteuil	932 601	932 601	466 300	466 301
Saint-Colomban	2 648 443	2 648 443	1 324 220	1 324 223
Saint-Eustache	10 321 036	10 321 036	1 359 000	8 962 036
Saint-Faustin--Lac-Carré	919 355	0	0	0
Saint-Hippolyte	1 794 029	1 794 029	897 016	897 013
Saint-Joseph-du-Lac	1 306 141	1 306 141	587 423	718 718
Saint-Jérôme	15 749 947	0	0	0
Saint-Placide	648 756	0	0	0
Saint-Sauveur	2 246 338	2 246 338	1 123 168	1 123 170
Sainte-Adèle	2 650 374	2 650 374	1 325 188	1 325 186
Sainte-Agathe-des-Monts	2 338 054	0	0	0
Sainte-Anne-des-Lacs	932 223	932 223	466 112	466 111
Sainte-Anne-des-Plaines	3 237 120	3 237 120	0	3 237 120
Sainte-Anne-du-Lac	452 714	0	0	0
Sainte-Lucie-des-Laurentides	568 334	0	0	0
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson	818 685	110 000	110 000	0
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	2 917 801	2 917 801	1 458 900	1 458 901
Sainte-Sophie	2 645 788	2 645 788	1 322 896	1 322 892
Sainte-Thérèse	6 188 953	6 188 953	2 933 683	3 255 270
Val-David	1 148 891	0	0	0
Val-Morin	870 345	0	0	0
Val-des-Lacs	483 748	483 748	166 321	317 427
Wentworth	433 980	433 980	171 000	262 980
Wentworth-Nord	597 854	597 854	298 928	298 926
Région 16 Montérégie				

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Abercorn	405 974	405 974	202 988	202 986
Acton Vale	1 801 270	1 801 270	900 636	900 634
Ange-Gardien	724 259	0	0	0
Beauharnois	2 908 871	0	0	0
Bedford	479 396	0	0	0
Bedford	839 311	0	0	0
Beloeil	4 693 728	4 693 728	2 346 864	2 346 864
Bolton-Ouest	474 476	196 656	196 656	0
Boucherville	9 582 957	9 582 957	4 791 480	4 791 477
Brigham	799 573	0	0	0
Brome	390 079	390 079	195 040	195 039
Bromont	1 549 302	0	0	0
Brossard	17 629 176	17 629 176	8 814 588	8 814 588
Béthanie	400 487	400 487	200 244	200 243
Calixa-Lavallée	439 657	439 657	136 290	303 367
Candiac	4 060 882	0	0	0
Carignan	1 893 711	1 893 711	946 856	946 855
Chambly	5 663 030	5 663 030	1 125 000	4 538 030
Châteauguay	10 463 680	0	0	0
Contrecoeur	1 440 873	0	0	0
Coteau-du-Lac	1 591 769	0	0	0
Cowansville	2 968 004	0	0	0
Delson	1 836 508	0	0	0
Dundee	419 220	419 220	209 612	209 608
Dunham	988 046	0	0	0
East Farnham	436 062	436 062	218 032	218 030
Elgin	420 924	254 915	210 464	44 451
Farnham	1 908 675	1 908 675	954 336	954 339
Franklin	648 756	648 756	324 380	324 376
Frelighsburg	532 758	0	0	0
Godmanchester	609 586	0	0	0
Granby	14 532 286	13 850 000	7 266 144	6 583 856
Havelock	484 505	0	0	0
Hemmingford	484 126	484 126	242 064	242 062
Hemmingford	679 979	679 979	339 988	339 991
Henryville	633 618	0	0	0
Hinchinbrooke	789 733	789 733	394 868	394 865
Howick	453 471	190 320	190 320	0
Hudson	1 335 851	1 335 851	667 924	667 927
Huntingdon	818 307	0	0	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
L'Île-Cadieux	364 722	364 722	182 360	182 362
L'Île-Perrot	2 437 012	0	0	0
La Prairie	5 409 360	5 409 360	2 704 680	2 704 680
La Présentation	763 998	0	0	0
Lac-Brome	1 400 756	0	0	0
Lacolle	822 659	822 659	411 328	411 331
Les Coteaux	1 079 065	0	0	0
Les Cèdres	1 446 172	0	0	0
Longueuil	55 741 851	55 741 851	27 870 924	27 870 927
Léry	788 030	0	0	0
Marieville	1 869 816	0	0	0
Massueville	433 602	0	0	0
McMasterville	1 378 238	0	0	0
Mercier	2 505 075	0	0	0
Mont-Saint-Grégoire	890 214	890 214	445 108	445 106
Mont-Saint-Hilaire	3 904 481	0	0	0
Napierville	997 129	997 129	0	997 129
Notre-Dame-de-Stanbridge	476 936	476 936	238 468	238 468
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	2 477 319	0	0	0
Noyan	596 907	0	0	0
Ormstown	1 023 621	0	0	0
Otterburn Park	2 063 628	0	0	0
Pincourt	2 842 497	0	0	0
Pointe-Fortune	433 034	433 034	85 000	348 034
Pointe-des-Cascades	551 492	0	0	0
Richelieu	1 335 472	0	0	0
Rigaud	1 703 278	0	0	0
Rivière-Beaudette	678 087	678 087	325 300	352 787
Rougemont	834 580	834 580	417 292	417 288
Roxton	531 245	531 245	265 624	265 621
Roxton Falls	592 177	592 177	188 044	404 133
Roxton Pond	1 034 029	1 034 029	517 016	517 013
Saint-Aimé	435 683	435 683	217 840	217 843
Saint-Alexandre	786 137	786 137	393 068	393 069
Saint-Alphonse-de-Granby	911 786	0	0	0
Saint-Amable	2 167 413	2 167 413	1 083 708	1 083 705
Saint-Anicet	848 583	848 583	424 292	424 291
Saint-Antoine-sur-Richelieu	644 593	0	0	0
Saint-Armand	562 657	0	0	0
Saint-Barnabé-Sud	500 968	107 891	107 891	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Saint-Basile-le-Grand	3 883 000	0	0	0
Saint-Bernard-de-Lacolle	630 969	630 969	315 484	315 485
Saint-Bernard-de-Michaudville	431 899	431 899	215 948	215 951
Saint-Blaise-sur-Richelieu	715 365	715 365	290 000	425 365
Saint-Bruno-de-Montarville	5 948 559	0	0	0
Saint-Charles-sur-Richelieu	667 869	667 869	333 936	333 933
Saint-Chrysostome	828 714	0	0	0
Saint-Clet	665 787	0	0	0
Saint-Constant	5 901 735	0	0	0
Saint-Cyprien-de-Napierville	646 486	646 486	323 244	323 242
Saint-Césaire	1 331 309	1 331 309	0	1 331 309
Saint-Damase	820 010	0	0	0
Saint-David	491 885	0	0	0
Saint-Denis-sur-Richelieu	762 862	762 862	381 432	381 430
Saint-Dominique	746 778	0	0	0
Saint-Georges-de-Clarenceville	549 978	0	0	0
Saint-Gérard-Majella	381 753	0	0	0
Saint-Hugues	593 312	350 000	296 656	53 344
Saint-Hyacinthe	12 652 574	8 037 300	6 326 288	1 711 012
Saint-Ignace-de-Stanbridge	458 391	458 391	229 196	229 195
Saint-Isidore	809 413	0	0	0
Saint-Jacques-le-Mineur	657 272	0	0	0
Saint-Jean-Baptiste	915 949	915 949	0	915 949
Saint-Jean-sur-Richelieu	21 627 546	21 627 546	526 000	21 101 546
Saint-Joachim-de-Shefford	547 140	547 140	273 572	273 568
Saint-Joseph-de-Sorel	654 055	0	0	0
Saint-Jude	560 575	560 575	0	560 575
Saint-Lambert	5 212 893	5 212 893	0	5 212 893
Saint-Lazare	4 298 380	4 298 380	1 445 315	2 853 065
Saint-Liboire	889 646	889 646	343 778	545 868
Saint-Louis	474 097	0	0	0
Saint-Louis-de-Gonzague	613 749	613 749	306 876	306 873
Saint-Marc-sur-Richelieu	697 010	0	0	0
Saint-Marcel-de-Richelieu	447 794	0	0	0
Saint-Mathias-sur-Richelieu	1 199 794	0	0	0
Saint-Mathieu	696 064	696 064	267 856	428 208
Saint-Mathieu-de-Beloeil	787 651	787 651	393 824	393 827
Saint-Michel	848 205	0	0	0
Saint-Nazaire-d'Acton	500 211	0	0	0
Saint-Ours	660 678	660 678	330 340	330 338

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Saint-Patrice-de-Sherrington	704 201	704 201	352 100	352 101
Saint-Paul-d'Abbotsford	874 129	874 129	437 064	437 065
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	707 607	0	0	0
Saint-Philippe	1 338 878	0	0	0
Saint-Pie	1 303 114	1 303 114	651 556	651 558
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	440 603	440 603	220 300	220 303
Saint-Polycarpe	658 596	0	0	0
Saint-Robert	670 707	670 707	335 352	335 355
Saint-Roch-de-Richelieu	700 605	0	0	0
Saint-Rémi	1 541 544	0	0	0
Saint-Simon	572 875	572 875	286 436	286 439
Saint-Stanislas-de-Kostka	653 109	653 109	326 556	326 553
Saint-Sébastien	463 500	0	0	0
Saint-Théodore-d'Acton	630 023	630 023	315 012	315011
Saint-Télesphore	482 991	0	0	0
Saint-Urbain-Premier	548 843	0	0	0
Saint-Valentin	430 953	0	0	0
Saint-Valérien-de-Milton	657 650	0	0	0
Saint-Zotique	1 391 295	1 391 295	600 000	791 295
Saint-Édouard	571 361	0	0	0
Saint-Étienne-de-Beauharnois	485 640	485 640	242 820	242 820
Sainte-Angèle-de-Monnoir	643 458	643 458	32 1728	321 730
Sainte-Anne-de-Sabrevois	698 902	0	0	0
Sainte-Anne-de-Sorel	868 642	868 642	434 320	434 322
Sainte-Barbe	614 127	98 621	98 621	0
Sainte-Brigide-d'Iberville	578 741	578 741	289 372	289 369
Sainte-Catherine	3 935 616	3 935 616	1 310 000	2 625 616
Sainte-Christine	481 288	0	0	0
Sainte-Clotilde	641 755	0	0	0
Sainte-Cécile-de-Milton	720 475	720 475	360 236	360 239
Sainte-Hélène-de-Bagot	612 992	0	0	0
Sainte-Julie	7 134 843	3 350 100	1 516 500	1 833 600
Sainte-Justine-de-Newton	517 242	517242	0	517 242
Sainte-Madeleine	762 105	0	0	0
Sainte-Marie-Madeleine	858 991	0	0	0
Sainte-Marthe	543 355	543 355	0	543 355
Sainte-Martine	1 178 222	1 178 222	589 112	589 110
Sainte-Sabine	540 517	180 172	180 172	0
Sainte-Victoire-de-Sorel	802 600	802 600	145 000	657 600
Salaberry-de-Valleyfield	9 661 158	9 661 158	0	9 661 158

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Shefford	1 571 254	0	0	0
Sorel-Tracy	8 280 579	8 280 579	2 495 000	5 785 579
Stanbridge East	499 643	499 643	249 820	249 823
Stanbridge Station	396 702	231 823	0	231 823
Sutton	1 060 710	1 060 710	530 356	530 354
Terrasse-Vaudreuil	708 932	0	0	0
Très-Saint-Rédempteur	480 531	0	0	0
Très-Saint-Sacrement	568 144	0	0	0
Upton	713 095	0	0	0
Varennes	5 111 039	0	0	0
Vaudreuil-Dorion	6 596 369	6 596 369	2 500 000	4 096 369
Vaudreuil-sur-le-Lac	598 232	0	0	0
Venise-en-Québec	588 203	0	0	0
Verchères	1 342 095	1 342 095	0	1 342 095
Warden	409 380	0	0	0
Waterloo	1 109 721	0	0	0
Yamaska	643 836	643 836	321 920	321 916
Région 17 Centre-du-Québec				
Aston-Jonction	408 245	408 245	180 000	228 245
Baie-du-Febvre	543 923	238 950	238 950	0
Bécancour	2 696 233	2696 233	1 348 116	1 348 117
Chesterville	517 999	517 999	259 000	258 999
Daveluyville	526 135	0	0	0
Deschaillons-sur-Saint-Laurent	525 946	0	0	0
Drummondville	16 520 127	6 064 603	6 064 603	0
Durham-Sud	537 111	489 000	265 000	224 000
Fortierville	472 773	472 773	180 000	292 773
Grand-Saint-Esprit	430 763	430 763	0	430 763
Ham-Nord	508 348	0	0	0
Inverness	491 696	403 000	245 848	157 152
Kingsey Falls	737 505	210 511	65 000	145 511
L'Avenir	585 554	585 554	245 626	339 928
La Visitation-de-Yamaska	401 622	401 622	150 000	251 622
Laurierville	609 018	609 018	145 000	464 018
Lefebvre	489 992	489 992	200 000	289 992
Lemieux	402 947	402 947	201 472	201 475
Lyster	644 593	644 593	43 851	600 742
Maddington	416 382	416 382	208 192	208 190
Manseau	515 539	0	0	0
Nicolet	1 880 436	0	0	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Notre-Dame-de-Ham	419 410	0	0	0
Notre-Dame-de-Lourdes	47 746	476 746	238 372	238 374
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	510 051	510 051	255 024	255 027
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	600 881	468 714	163 714	305 000
Parisville	432 845	0	0	0
Pierreville	779 325	779 325	389 664	389 661
Plessisville	827 200	827 200	413 600	413 600
Plessisville	1 616 147	0	0	0
Princeville	1 410 218	612 800	612 800	0
Saint-Albert	635 700	635 700	317 852	317 848
Saint-Bonaventure	526 325	526 325	206 775	319 550
Saint-Christophe-d'Arthabaska	861 072	861 072	430 536	430 536
Saint-Cyrille-de-Wendover	1 136 591	1 136 591	0	1 136 591
Saint-Célestin	455 174	455 174	227 588	227 586
Saint-Célestin	487 343	487 343	188 000	299 343
Saint-Edmond-de-Grantham	459 148	0	0	0
Saint-Elphège	390 079	0	0	0
Saint-Eugène	551 303	551 303	275 652	275 651
Saint-Ferdinand	746 778	0	0	0
Saint-François-du-Lac	715 176	715 176	357 588	357 588
Saint-Félix-de-Kingsey	611 478	611 478	305 050	306 428
Saint-Germain-de-Grantham	1 120 318	1 120 318	365 000	755 318
Saint-Guillaume	636 835	0	0	0
Saint-Louis-de-Blandford	528 028	528 028	264 016	264 012
Saint-Lucien	634 375	634 375	317 188	317 187
Saint-Léonard-d'Aston	749 048	0	0	0
Saint-Majorique-de-Grantham	562 468	562 468	188 217	374 251
Saint-Norbert-d'Arthabaska	890 101	890 101	445 052	445 049
Saint-Pie-de-Guire	426 979	24 921	24 921	0
Saint-Pierre-Baptiste	417 707	417 707	208 852	208 855
Saint-Pierre-les-Becquets	560 008	0	0	0
Saint-Rosaire	490 749	280 256	245 376	34 880
Saint-Rémi-de-Tingwick	426 033	144 838	48 279	96 559
Saint-Samuel	463 122	205 000	205 000	0
Saint-Sylvère	493 399	493 399	246 700	246 699
Saint-Valère	580 634	287 992	287 992	0
Saint-Wenceslas	548 465	548 465	274 232	274 233
Saint-Zéphirin-de-Courval	494 912	494 912	247 456	247 456
Sainte-Anne-du-Sault	586 878	0	0	0
Sainte-Brigitte-des-Saults	486 586	0	0	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures au 31 mars 2012

(en dollars)

Nom de la municipalité	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010 à 2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Solde de l'engagement pris[2]
Sainte-Clotilde-de-Horton	630 401	0	0	0
Sainte-Cécile-de-Lévrard	416 950	0	0	0
Sainte-Eulalie	506 645	0	0	0
Sainte-Françoise	426 411	0	0	0
Sainte-Hélène-de-Chester	405 596	233 780	202 800	30 980
Sainte-Marie-de-Blandford	433 980	0	0	0
Sainte-Monique	439 279	439 279	209639	229 640
Sainte-Perpétue	517 620	517 620	119 000	398 620
Sainte-Sophie-d'Halifax	453 282	0	0	0
Sainte-Sophie-de-Lévrard	486 397	486 397	243 200	243 197
Sainte-Séraphine	415 436	415 436	207 720	207 716
Sainte-Élizabeth-de-Warwick	407 867	0	0	0
Saints-Martyrs-Canadiens	387 808	0	0	0
Tingwick	618 858	0	0	0
Victoriaville	9 988 684	9 837 743	2 626 743	7 211 000
Villeroy	429 817	200 000	200 000	0
Warwick	1 248 994	0	0	0
Wickham	815 279	815 279	407 640	407 639
TOTAL	**2 102 841 356**	**1 168 138 476**	**548 923 661**	**619 214 815**

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale équivalente reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

ANNEXE G

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EN COMMUN POUR LA PÉRIODE 2010-2014

- La SOFIL dispose, à compter de l'année 2010, d'une somme de 700,0 millions de dollars sur quatre ans pour le financement du transport en commun.

Répartition des sommes disponibles

- En premier lieu, le ministre des Transports a déterminé, pour la période de quatre ans, l'enveloppe disponible pour les sociétés de transport et celle disponible pour les autres organismes. Cette répartition a été effectuée à partir de l'achalandage de chacun des groupes pour l'année 2008.

- En second lieu, le ministre des Transports a déterminé, pour chacun des organismes, l'aide financière disponible annuellement :

  — le montant maximal disponible pour les sociétés de transport a été réparti en proportion de l'achalandage total constaté pour chacune d'elles au cours des années 2006, 2007 et 2008, selon le tableau de l'achalandage des sociétés de transport transmis par l'Association du transport urbain du Québec au ministère des Transports le 14 décembre 2009;

  — pour les organismes autres que les sociétés de transport, l'enveloppe disponible a été répartie en fonction de l'achalandage constaté pour chacun d'eux pour l'année 2008 et ajustée, le cas échéant, en fonction des arrêts de service survenus au cours de la même année.

- L'enveloppe calculée par organisme lui est réservée jusqu'à la fin du programme et est reportée d'année en année jusqu'à épuisement des sommes disponibles.

Priorités d'utilisation des sommes disponibles

- Les subventions de la SOFIL peuvent notamment contribuer à financer les infrastructures et les équipements suivants :

  — l'achat et le remplacement, à l'état neuf, de minibus urbains, d'autobus urbains et de véhicules de service nécessaires pour l'exploitation des réseaux d'autobus;

  — l'achat et l'installation de biens servant à l'exploitation d'un réseau de transport en commun et présentant un caractère innovateur au point de vue technologique, notamment pour le repérage des véhicules, l'information à la clientèle, la priorisation des véhicules de transport en commun dans la circulation automobile, la source d'énergie des véhicules, l'aide à l'exploitation, incluant les logiciels d'exploitation, l'émission des titres de transport et la perception des recettes;

— l'acquisition, la construction, l'agrandissement, le remplacement et la réfection d'un bien immeuble, notamment pour les fins d'une utilisation comme garage, terminus, centre administratif ou stationnement d'incitation à l'utilisation du transport en commun;

— l'implantation, l'amélioration et le prolongement de voies réservées aux autobus;

— l'acquisition, l'installation et le remplacement d'abribus;

— l'acquisition et l'installation de supports à vélo;

— l'achat, le remplacement et la réfection des voitures de métro et des équipements, de même que la réfection des infrastructures du réseau de métro;

— les modifications visant à améliorer, pour les clientèles à mobilité réduite, l'accès à un service régulier de transport en commun;

— les dépenses admissibles effectuées en vue de prolonger la durée de vie utile des minibus, des autobus et des voitures de métro.

Versement des subventions

- Le montant de la subvention de la SOFIL correspond généralement à 85,0 % des dépenses jugées admissibles par le ministère des Transports.

- Les subventions aux municipalités, aux municipalités régionales de comté, aux régies municipales et intermunicipales de transport, aux regroupements de municipalités et aux conseils intermunicipaux ou régionaux de transport sont versées sous la forme d'un paiement au comptant. Les subventions aux sociétés de transport sont versées sous la forme d'un paiement au comptant ou sous la forme d'un remboursement du service de la dette.

- Au 31 mars 2012, le ministre des Transports avait autorisé le versement aux organismes de transport en commun de subventions totalisant 362,8 millions de dollars. De ce montant, 202,5 millions de dollars avaient effectivement été versés, ce qui laisse un solde à verser de 160,3 millions de dollars.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de l'organisme	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010-2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Subventions approuvées non versées[2]
Sociétés de transport en commun				
• Société de transport de Montréal	498 821 927	315 392 858	158 752 672	156 640 186
• Réseau de transport de la Capitale	56 824 906	1 676 456	1 622 045	54 411
• Réseau de transport de Longueuil	41 897 910	21 828 738	20 554 882	1 273 856
• Société de transport de Laval	26 466 807	11 779 820	11 133 645	646 175
• Société de transport de l'Outaouais	23 214 682	6 889 250	6 803 825	85 425
• Société de transport de Sherbrooke	9 676 226	516 452	464 806	51 646
• Société de transport de Saguenay	6 914 099	0	0	0
• Société de transport de Lévis	4 863 907	665 632	599 070	66 562
• Société de transport de Trois-Rivières	4 370 989	1 264 760	1 053 836	210 924
Sous-total	**673 051 453**	**360 013 966**	**200 984 781**	**159 029 185**
Organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun				
• CIT Laurentides	6 173 032	2 506 765	1 348 038	1 158 727
• CRT Lanaudière	5 163 352	0	0	0
• CIT de la Vallée du Richelieu	2 510 654	0	0	0
• CIT Sud-Ouest	2 503 701	0	0	0
• Saint-Jean-sur-Richelieu	2 039 175	0	0	0
• CIT Sorel-Varennes	1 583 075	219 044	142 064	76 980
• CIT Le Richelain	1 401 175	0	0	0
• CIT Chambly-Richelieu-Carignan	1 120 395	0	0	0
• CIT Roussillon	943 094	0	0	0
• Sainte-Julie	738 139	0	0	0
• Régie municipale de transport en commun de Shawinigan	538 582	4 269	3 527	742
• Drummondville	398 185	18 980	15 683	3 297
• CIT Haut-Saint-Laurent	343 729	0	0	0
• CIT Presqu'île	275 571	0	0	0
• Granby	221 791	0	0	0
• Mont-Tremblant	214 455	0	0	0
• Rouyn-Noranda	150 892	0	0	0
• Victoriaville	144 731	0	0	0
• Rimouski	143 358	64 856	53 587	11 269
• Baie-Comeau	120 895	0	0	0

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

TRANSFERT DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTIONS DU QUÉBEC 2010-2014

Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2012
(en dollars)

Nom de l'organisme	Montant total confirmé par le ministre pour la période 2010-2014	Versements approuvés	Subventions versées ou reconnues au 31 mars 2012[1]	Subventions approuvées non versées[2]
• Salaberry-de-Valleyfield	77 709	0	0	0
• Thetford Mines	61 936	0	0	0
• Val-d'Or	43 937	0	0	0
• Sept-Îles	36 985	0	0	0
Sous-total	**26 948 548**	**2 813 914**	**1 562 899**	**1 251 015**
TOTAL	**700 000 000**	**362 827 880**	**202 547 680**	**160 280 200**

(1) Les montants indiqués à titre de subventions versées ou reconnues comprennent la part fédérale effectivement versée et la part provinciale reconnue comme subvention, qu'elle ait été versée au comptant ou qu'elle soit versée plus tard par l'intermédiaire du service de la dette.

(2) Les montants indiqués à titre de solde de l'engagement pris comprennent la part fédérale et la part provinciale.

Société de financement des infrastructures locales

Québec